



**Master 2 : Promotion de la Santé et
Prévention**

Promotion : **2022 - 2023**

**Le partenariat au cœur des initiatives des
acteurs du terrain et de la collectivité
territoriale : Vers une alimentation durable
à l'échelle d'un quartier prioritaire**

Denise MARTINS AGUIAR

Remerciements

Je souhaite exprimer ma gratitude à Madame Marie-Renée Guevel, mon enseignante-référente, pour sa bienveillance, sa disponibilité et son accompagnement, qui m'ont guidé à l'écriture de ce mémoire.

Je tiens à remercier toute l'équipe de la Mce, pour leur merveilleux accueil, leur accompagnement et leur coopération professionnelle durant cette année passée à leur côté. J'adresse tout particulièrement mes remerciements à ma tutrice de stage, Maud Demas, pour son investissement et son soutien tout au long de cette année.

Un grand merci à elle de m'avoir permis de collaborer et participer à ses rencontres avec les structures externes. Et, pour le temps accordé afin de traiter et d'enquêter sur les questions de ce mémoire.

Je remercie également l'ensemble des professionnels interrogés, pour leur disponibilité, leur investissement et le partage de leurs expériences.

Je remercie chaleureusement mon amie Chérine Gamal pour sa relecture et ses corrections sur mon mémoire.

Sommaire

Introduction aux contextes : Les actions en partenariat dans l'alimentation durable dans le quartier prioritaire de Bréquigny	1
I. Enjeux de l'alimentation durable.....	1
A. Définition de l'alimentation durable	1
B. Enjeux environnementaux	2
C. Enjeux en matière de santé	3
D. Enjeux socio-économiques.....	4
E. Enjeux politiques d'une transition alimentaire	5
II. Les dynamiques de transition alimentaire dans le quartier de Bréquigny.....	7
A. La Mce au sein des activités d'alimentation durable du quartier	7
B. Engagement du quartier pour l'alimentation durable	9
C. Les barrières au sein d'un QPV concernant l'alimentation durable	10
III. Enjeux de partenariat en promotion de la santé.....	12
A. Caractéristique du partenariat en promotion de la santé.....	12
B. La négociation des parties pour un objectif commun	14
C. Les différents niveaux du partenariat	15
D. Intersectorialité et multi-dimensionnalisés du partenariat.....	16
E. Implication et rôle de la collectivité dans un partenariat territorial sur les questions de l'alimentation durable	18
Questions et Problématiques de recherche : Quelle place prend le partenariat entre les acteurs du terrain, et entre la collectivité locale sur l'alimentation durable à l'échelle d'un quartier prioritaire ?	20
Méthodologie : Analyse du partenariat sur l'alimentation durable à Bréquigny	20
Résultats et Discussion : Le partenariat à Bréquigny et le rôle de la collectivité locale à des actions de l'alimentation durable.....	24
I. Le partenariat des acteurs de la commission PEPS face aux enjeux de l'alimentation durable	24
A. Évolution aux questions de l'alimentation durable dans la commission PEPS	24
B. Coordination et coopération entre les acteurs locaux et les structures spécialisées	25
C. Temps de rencontres et d'interconnaissance des acteurs intervenant à Bréquigny	27

D. Réponse des initiatives partenariales à Bréquigny par l'approche sociale à l'alimentation durable	30
II. Le réseau intersectoriel et multidimensionnel de PEPS avec différentes réponses à l'alimentation durable	33
A. Acteurs pluridisciplinaires dans la santé et alimentation durable.....	33
B. Élargissement du partenariat des acteurs locaux avec des acteurs intersectoriels	34
C. Négociation hiérarchique entre les acteurs de différentes approches aux enjeux de l'alimentation durable	38
III. Les rôles multiples de la collectivité locale dans la commission PEPS.....	41
A. Le rôle médiateur de la collectivité locale.....	41
B. Le rôle de liaison de la collectivité locale pour des acteurs	43
C. Le rôle d'accompagnateur de la collectivité locale	45
IV. Construction de projets partenariale pour répondre aux problématiques des acteurs de terrain sur l'alimentation durable de Bréquigny.....	46
A. Construction des objectives commun à partir des problématiques communes, la question des goûters pour les enfants.....	46
B. Les étapes pour répondre à la problématique du goûter des enfants, réunion et négociations au réseau partenarial PEPS	48
C. Les caractéristiques et enjeux des partenariats dans le quartier de Bréquigny	51
V. Perspectives et suite des actions partenariales en alimentation durable dans le quartier de Bréquigny	53
Conclusion	54
Bibliographie.....	58
Liste des annexes	63

Liste des sigles utilisés

DFAAP : Défi Foyers à l'Alimentation Positive

fnes : Fédération Nationale d'Éducation et Promotion de la Santé

FOA : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

GES : Gaz à Effet de Serre

Mce : Maison de la Consommation et de l'Environnement

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement

QPVs : Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville

PNA : Programme National pour l'Alimentation

PNNS : Plan National Nutrition Santé

FNAB : Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

Introduction aux contextes : Les actions en partenariat dans l'alimentation durable dans le quartier prioritaire de Bréquigny

I. Enjeux de l'alimentation durable

Les inégalités de santé sont observables dans différents espaces géographiques tels que les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPVs). Agir directement sur les milieux de vie des populations les plus démunies paraît être une stratégie efficace pour travailler sur de nombreux thèmes de santé, par exemple l'alimentation (Dollet, 2014 ; Roy et al., 2016). Les acteurs sur le terrain, qui côtoient régulièrement la population, sont donc des ressources clés pour agir sur l'amélioration de la santé de la population, en particulier l'alimentation qui touche plusieurs facteurs du quotidien.

Les acteurs de terrain et leurs initiatives sur les questions de l'alimentation abordées dans ce mémoire sont limités dans le quartier de Bréquigny dans Rennes. Bréquigny comporte des QPVs, par conséquent des inégalités en santé notables sur lesquels ces acteurs agissent pour en limiter les effets. En lien avec les thématiques principales de ma structure de stage et mes missions qui seront présentées plus en détail, le principal point d'attention de ce mémoire concerne l'alimentation durable.

Manger est un besoin indispensable pour tous, plus complexe qu'on ne l'imagine, l'alimentation est rattachée à de nombreux domaines, à l'échelle individuelle, sociétale et planétaire. Notre manière de consommer change drastiquement au cours de notre vie, s'adaptant à notre manière de vivre. Ces changements ont amené aux discussions de l'alimentation durable, abordé de plus en plus aujourd'hui. Mais qu'entend-on par alimentation durable ?

A. Définition de l'alimentation durable

Plusieurs définitions existent pour l'alimentation durable. En France, l'Agence de la Transition Ecologique (ADEME, 2019, p.1) la définit comme *“l'ensemble des pratiques alimentaires qui visent à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement, en étant accessible économiquement et rémunératrice sur l'ensemble de la chaîne alimentaire”*.

Les termes de qualité nutritionnelle, quantité et pérennité associés à l'alimentation, ainsi que les aspects liés à l'environnement et aux dimensions socio-économiques, prenant en compte

les producteurs et l'accessibilité à se nourrir (physiquement et économiquement) sont des éléments fondamentaux de l'alimentation durable. On peut observer que ces termes sont également repris dans la définition de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en 2010 lors du rapport final de la conférence de la biodiversité et régimes alimentaires durables : *“Les régimes alimentaires durables sont des régimes alimentaires ayant de **faibles conséquences sur l'environnement**, qui contribuent à la **sécurité alimentaire et nutritionnelle** ainsi qu'à **une vie saine pour les générations présentes et futures [ils] contribuent à protéger et à respecter la biodiversité et les écosystèmes, sont culturellement acceptables, économiquement équitables et accessibles, abordables, nutritionnellement sûrs et sains, et permettent d'optimiser les ressources naturelles et humaines**”* (FAO, 2010, p.1).

La définition de la FAO est la plus utilisée (Cartron & Fichet, 2020 ; Villes & Territoires, 2021 ; WWF, s. d.) pour décrire l'alimentation durable, elle éclaire aussi sur l'aspect social de l'alimentation durable en citant sa dimension culturelle, un aspect important dans le contexte de diversité alimentaire culturelle, non négligeable aujourd'hui.

Ces définitions permettent de comprendre les critères définissant un système alimentaire durable. Ce système doit suivre un processus efficient, rentable et résilient, pour assurer une durabilité économique, sociale et environnementale ainsi que d'en bénéficier à grande échelle pour la société afin d'assurer l'équité du système. La définition de l'alimentation durable est vaste et multidisciplinaire, ce qui augmente et complexifie les enjeux autour. Et, de ce fait, la traduction à la pratique n'est pas simple.

B. Enjeux environnementaux

Nombreuses sont les conséquences environnementales dues au mode d'alimentation moderne. L'agriculture est devenue plus intensive grâce à la mécanisation, à l'utilisation de grandes quantités de produits chimiques et à la sélection systématique des variétés (sélection des espèces de produits végétaux et animaux sur la base de leur productivité, résistance et apparence). L'industrie est le principal débouché de la production alimentaire et les systèmes de distribution sont aussi organisés par une méthode industrielle, construite pour approvisionner une population qui s'urbanise de plus en plus (Cartron & Fichet, 2020), s'éloignant des lieux de production.

Il existe de nombreuses preuves scientifiques montrant le lien entre notre façon de nous alimenter et l'environnement, notamment l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre

(GES), la surutilisation et dégradation des sols, la surconsommation des ressources en eau, l'érosion de la biodiversité, la déforestation liée à la croissance des terres consacrées à la production de l'alimentation pour le bétail. Sans oublier la pollution de l'air, les pertes et gaspillage en ressources et aliments. Les chiffres le démontrent : 30% de la superficie agricole mondiale produit de la nourriture perdue et/ou gaspillée et un quart de l'empreinte carbone française provient de l'alimentation. Les émissions de GES provenant de l'alimentation est du même ordre de grandeur que le transport ou le logement (WWF, s. d. ; ADEME, 2019). La majorité des impacts sont liés à l'étape de production agricole, affectée par les modes de production mais aussi due à la demande alimentaire, car l'industrie agro-alimentaire se base sur la demande des consommateurs (ADEME, 2019).

Dans un contexte de réchauffement climatique qui s'aggrave et majoritairement irréversible ainsi que d'une croissance de la population mondiale, qui doit être nourrie, la question des liens entre l'environnement et l'alimentation recouvre des enjeux majeurs concernant la manière de produire et de s'approvisionner pour la population actuelle et les générations futures.

C. Enjeux en matière de santé

Le système alimentaire actuel affecte négativement non seulement l'environnement mais aussi la santé car l'alimentation et l'état de la santé de la population sont étroitement reliés. Une consommation basée sur le modèle occidental, très polluant, est riche en produits transformés, souvent trop gras, salés et sucrés, mais aussi plus pauvre en vitamines et minéraux indispensables pour notre santé (ADEME, 2019 ; WWF, s. d.).

Les produits transformés sont aussi la cause d'une surconsommation des protéines d'origine animale, avec une présence élevée des graisses saturées et du sel dans les viandes transformées. La situation est encore plus alarmante quand les fruits, légumes et céréales bénéfique à la santé sont remplacés par des produits transformés. Cette évolution alimentaire a été constatée en France, avec notamment une diminution de la consommation en céréales, féculents et légumes secs, et une augmentation puis stagnation de la consommation de viande et de poisson. Les aliments transformés représentent aujourd'hui 30 à 35% de la consommation des Français (Cartron & Fichet, 2020).

L'alimentation décrite ci-dessus se traduit par des pathologies comme l'obésité, le diabète, les maladies cardiovasculaires et différents cancers. En France, les pathologies liées à l'alimentation représentent jusqu'à 80% des causes de décès. En outre, une mauvaise

alimentation est aussi la cause de la dégradation de la qualité de vie et des coûts considérables pour le système de santé (Cartron & Fichet, 2020).

Aux enjeux liés à la qualité nutritionnelle des aliments consommés, s'ajoutent les modes de production agricole, souvent faisant appel aux engrais et pesticides. Les travaux scientifiques réalisés autour des effets néfastes des pesticides sur la santé du consommateur sont limités, la quantité et la voie d'exposition influençant énormément (Inserm, 2021 ; Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), 2021). Concernant l'exposition des pesticides par le milieu professionnel, très élevée à cause de la manipulation régulière et directe, un lien de présomption forte (susception d'une corrélation forte) de développer des pathologies comme une bronchite chronique, cancer de la prostate ou maladie de Parkinson a été démontré (Inserm, 2021). L'exposition via l'alimentation, selon PNUE, il est très difficile de démontrer, par des études épidémiologiques, qu'un pesticide en particulier est néfaste sur la santé, entre autres parce que les pesticides sont composés de nombreux ingrédients actifs et que des études longues sont nécessaires pour démontrer le lien de l'exposition au pesticide et un éventuel développement de maladie (2022). Néanmoins, les preuves de leurs impacts sur la dégradation de l'environnement sont bien établies (PNUE, 2022 ; *Programme national pour l'alimentation 2019-2023*, s. d.; PNUE, 2021).

D. Enjeux socio-économiques

L'alimentation et l'état de santé sont étroitement reliés, ainsi que l'environnement et les conditions de vie des individus. Ce sont des facteurs variables selon les statuts socio-économiques, indispensables à prendre en compte pour la promotion d'une alimentation saine (Réseau Français Villes-Santé, 2022).

En effet, une récente étude (2022) de la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques a démontré une différence flagrante entre les Français aux revenus modestes et ceux avec un niveau socioprofessionnel plus élevé. Chez les individus les plus modestes (les 10% de la population aux revenus les plus bas) on observe significativement plus de cas de diabète (2,8 fois plus) et de maladies cardiovasculaires (1,4 fois plus) que chez les 10% des Français aux revenus les plus élevés, à âge et sexe comparables. Similairement les ouvriers ont un risque 1,9 fois supérieur de développer un diabète et 1,3 fois supérieur de développer des maladies cardiovasculaires que les cadres et professions intellectuelles supérieures (Allain, 2022). Le Réseau Français Villes-Santé (2022) ajoute aussi que l'obésité et sa prévalence sont accentuées par les inégalités sociales. Le risque de décès est supérieur pour les individus avec des maladies chroniques comparé à ceux sans maladie quel que soit

l'âge (Allain, 2022). Ceci révèle l'écart de l'espérance de vie et la qualité de vie entre les ouvriers et les cadres et professions intellectuelles supérieures, ainsi que des inégalités sociales importantes.

Malgré le fait que plusieurs autres variables peuvent être responsables de l'écart de santé présenté (par exemple le tabagisme, l'activité physique ou l'accès aux soins), l'alimentation reste une variable importante dont la corrélation avec notre état de santé a été démontrée.

La plus grande cause de cette disparité dans l'alimentation est le prix des aliments, aujourd'hui encore considéré comme l'un des premiers critères de choix alimentaires (CESER, 2021). Pour les populations les plus précaires pour lesquelles l'enjeu de qualité de l'alimentation n'est pas prioritaire contrairement à celui de pouvoir se nourrir, les disparités sont encore plus fortes. L'insécurité alimentaire en France continue d'être un grand enjeu de l'alimentation durable. On l'observe par l'augmentation de la précarité alimentaire : entre 2009 et 2019, le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire a plus que doublé en France (*Programme national pour l'alimentation 2019-2023*, s. d.). Une étude de l'Insee (Accardo et al., 2022) décrit que les bénéficiaires réguliers sont souvent des individus et familles dans des conditions de précarité, aux ressources faibles et avec des problèmes de santé réguliers. C'est une population très vulnérable. Cette même étude a démontré que la moitié des bénéficiaires de l'aide alimentaire étaient des immigrés à la fin de 2021.

Rapidement, les différents enjeux de l'alimentation durable ont été décrits, non dans leur totalité mais démontrant des points pertinents dans la thématique de ce mémoire. L'alimentation durable regroupe trois domaines principaux : la santé, l'environnement et le volet socio-économique. Néanmoins, elle traite d'autres sujets complexes comme l'équité, la sécurité alimentaire, la notion de plaisir et les différences interindividuelles en termes de goût, ainsi que les traditions et pratiques alimentaires notamment pour les populations migrantes. L'importance et l'imminence de ce sujet sont mis en évidence dans les actions prises à différentes échelles décisionnelles.

E. Enjeux politiques d'une transition alimentaire

La visibilité des enjeux de l'alimentation durable s'accélère, ainsi les préoccupations et actions citoyennes se multiplient pour une alimentation écologique, éthique et respectueuse des producteurs. Des travaux conjoints de l'Inrae, l'Inserm, le Cirad ont permis d'observer une baisse de la consommation de viande en France, un essor rapide du Bio, des modes de production agricole durables et un accroissement de l'intérêt pour les circuits de distribution à taille humaine comme les circuits courts (Cartron & Fichet, 2020). La crise du COVID a aussi

permis d'accélérer les débats sur l'alimentation durable en démontrant la fragilité du système alimentaire au niveau de la chaîne d'approvisionnement internationale (Cartron & Fichet, 2020), la précarité alimentaire et les inégalités d'accès (Alphandéry et al., 2021).

Une tendance vers la transition alimentaire est observable. Elle est définie comme le passage vers un nouveau modèle économique et social qui répond aux défis environnementaux actuels et protège notre planète à long terme. Elle concerne tous les aspects de notre vie et vise à créer un développement durable et résistant en repensant notre façon de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble (*Transition écologique*, 2022).

Le gouvernement s'engage aussi dans cette transition alimentaire. Ainsi, le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (*Programme national pour l'alimentation 2019-2023*, s. d.) a souhaité mettre en place des politiques publiques pour assurer une alimentation selon les critères de l'alimentation durable de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de la FAO. Notamment, par la mise en place du Programme National Nutrition Santé basé sur l'ancrage territorial, l'écologie, l'économie circulaire, l'aide alimentaire, l'éducation, la santé et la nutrition. Pour répondre à ces défis, il a mis en place le Programme National pour l'Alimentation (PNA), qui est aligné avec les politiques de l'environnement ou de la santé et en cohérence avec les autres politiques publiques alimentaires dont le Plan National Nutrition Santé (PNNS). Ensemble, le PNA et le PNNS constituent les principaux outils portés par le gouvernement français pour 2019-2023.

Le PNA cible et définit des actions à l'échelle nationale sur toutes les dimensions de l'alimentation. Sa première édition date de 2010, il en est à sa troisième édition de 2019 à 2023. Cette dernière version est en partie basée sur les réflexions des Etats Généraux de l'Alimentation : des assemblées des représentants de toutes les parties prenantes de l'alimentation sous tous ses aspects qualitatifs, quantitatifs et sécuritaires du producteur au consommateur via la transformation, la distribution des produits et les pouvoirs publics. (PNA, 2019). Le public très large démontre l'ampleur des actions et les différents secteurs nécessaires pour pouvoir résoudre les enjeux de l'alimentation durable. Agir sur les enjeux de l'alimentation durable dans leur ensemble nécessite une approche globale prenant en compte plusieurs facteurs, par conséquent l'implication de nombreux acteurs est nécessaire, afin de toucher une pluralité de personnes et donc agir sur divers aspects (Villes & Territoires, 2021). Les trois axes thématiques dégagés de la troisième édition du PNA, sont orientés sur la justice sociale (lutter contre la précarité alimentaire, renforcer l'information du consommateur et améliorer la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire), la lutte contre le gaspillage alimentaire (réduire les aliments perdus, jetés ou dégradés tout au long de la chaîne alimentaire) et

l'éducation alimentaire (développement de l'éducation nutritionnelle pour les jeunes et valorisation du patrimoine culinaire). La troisième édition a été très inspirée de la deuxième édition, conçue dans une logique de partenariats et s'appuie sur des actions menées conjointement avec les différents acteurs de la filière alimentaire et avec le soutien d'initiatives locales (PNA, 2019).

De son côté, le PNNS prend comme stratégie une déclinaison locale et mobilise les villes et intercommunalités pour des actions de proximité, avec une priorité dans les QPVs (Réseau Français Villes-Santé, 2022). Les collectivités sont reconnues comme efficaces pour s'engager avec les habitants, grâce à leurs liens et la proximité qui existe entre eux. Le réseau français Ville-Santé observe comme enjeux pour les collectivités la diffusion des messages conformes avec les recommandations et engagements nationaux. Les collectivités jouent un rôle important pour travailler avec les acteurs du territoire sur les questions de l'alimentation durable en leur déléguant des actions propres au public qu'ils côtoient (Réseau Français Villes-Santé, 2022). De plus, un réseau d'acteurs et d'actions au sein du territoire assure une plus grande efficacité, impliquant le plus grand nombre d'acteurs, pour augmenter le nombre d'habitants informés ou accompagnés au sein d'une dynamique collective.

La mise en place de cette dynamique nécessite de travailler en partenariat, y compris en intersectoriel, pour permettre la mobilisation des ressources et des compétences du territoire. Il existe donc un enjeu fort à faire travailler les différents acteurs du territoire ensemble autour d'actions complémentaires et bien encadrées. Cette dynamique collective peut être observée à l'échelle du quartier de Bréquigny, situé au sud-est de la ville de Rennes, sur lequel de nombreuses initiatives autour de l'alimentation durable sont conduites par des acteurs du terrain engagés. Mon stage au sein de la Maison de la consommation et de l'environnement (Mce) à Rennes a été l'occasion d'observer cette dynamique partenariale en prenant contact avec le réseau d'acteurs du quartier afin de comprendre les différentes initiatives qui s'y mettent en place.

II. Les dynamiques de transition alimentaire dans le quartier de Bréquigny

A. La Mce au sein des activités d'alimentation durable du quartier

La Mce est une association regroupant 29 associations de défense des consommateurs et de protection de l'environnement. La Mce a pour mission d'informer et de sensibiliser le public et les professionnels dans les domaines de la santé, de l'environnement,

de la consommation et de l'alimentation. Elle veille à accompagner citoyens et consommateurs à s'approprier les recommandations et les nécessaires évolutions des pratiques au quotidien en faveur de la santé et de l'environnement.

Mon stage de 6 mois s'est déroulé au sein du Pôle Ressources Alimentation de la Mce qui accompagne et forme les professionnels de la restauration collective, de santé, de l'aide alimentaire et des travailleurs sociaux. Mes missions consistaient à recenser des acteurs avec des activités de promotion et sensibilisation à l'alimentation durable pour la plateforme numérique de la Mce. Pour les répertorier, différentes catégories ont été prises en compte: leurs domaines d'action et la manière dont ils agissent sur les enjeux de l'alimentation durable : environnement (gaspillage et déchets, agriculture, etc.), consommation durable (saisonnalité, circuits d'approvisionnement, etc.), approche sociale et accessibilité (dimension culturelle, épicerie sociale et solidaires, etc.), cuisine (recettes, atelier culinaire, etc.) et approche systématique (dimension politique : Projet Alimentaire Territorial, etc.).

Le pôle comprend plusieurs missions, dont l'animation des ateliers de sensibilisation et d'éducation auprès des enfants et adolescents en milieu scolaire, des jeunes et des personnes âgées via les différentes structures d'accueil. La structure intervient en priorité auprès des publics éloignés des préoccupations de santé et environnementales. L'association intervient aussi auprès des citoyens, des porteurs de projets, des collectivités et de tous les acteurs relais de messages sur l'alimentation (enseignants, animateurs, bénévoles) à l'échelle du Pays de Rennes. Sur le quartier de Bréquigny à Rennes, le Pôle Ressources Alimentation de la Mce a mené principalement deux actions.

La première est le Défi Foyers à l'Alimentation Positive (DFAAP), un projet porté au niveau national par la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) et en Ille-et-Vilaine par Agrobio35. L'objectif des DFAAP est d'accompagner pendant 6 mois des équipes formées d'une dizaine de foyers peu ou pas sensibilisés aux questions d'alimentation durable afin de permettre un changement de leurs pratiques alimentaires. Le DFAAP est coordonné par une structure porteuse (ici la Mce) qui s'appuie sur des structures relais qui animent sur le territoire ou le quartier les équipes engagées dans le défi. En 2020-2021, un DFAAP a ainsi été mené par la Mce sur le quartier de Bréquigny avec comme structure relais deux association d'éducation populaire. La seconde action a consisté en une formation gratuite de deux jours, des acteurs relais et habitants du quartier impliqués sur les questions d'alimentation. L'objectif était de sensibiliser aux différents enjeux et freins d'accès à une alimentation durable, appréhender les différents enjeux de l'alimentation durable, de prendre en main des outils d'aide à la mise en place d'un projet autour de l'alimentation, de transmettre et partager des

information grâce à l'utilisation d'outils pédagogiques (saisonnalité, budget filières agricoles, labels de qualité, gaspillage alimentaire, savoir-faire...).

L'implication de la Mce sur le quartier ainsi que son expertise sur la thématique lui ont permis d'être invitée à participer à la commission Alimentation du groupe de travail « Petite Enfance et Parentalité Sud (PEPS) » de Bréquigny, porté par la Direction des quartiers Sud-Ouest de la Ville de Rennes. Cette commission PEPS regroupe une large variété d'acteurs impliqués sur le quartier et a pour objectif d'échanger sur les différentes actions menées et de créer des relations de partenariat entre les acteurs. En tant que stagiaire de la Mce, j'ai pu participer au groupe de travail et observer les dynamiques entre les différents acteurs : associatifs, agents de la collectivité, élus, etc. Mes missions de recensement et de cartographie des acteurs me permettaient d'avoir une certaine connaissance des actions de quelques acteurs et de comprendre que leurs travaux sont très variés et touchent différents aspects de l'alimentation durable.

B. Engagement du quartier pour l'alimentation durable

Bréquigny souhaite répondre aux besoins alimentaires de sa population de façon durable et solidaire. Les initiatives de la commission PEPS vise à mobiliser les ressources et acteurs du territoire dans des actions collectives et coordonnées (PEPS, 2023). Ces actions sont en concordance avec les révisions des chartes territoriales de Bréquigny de 2023 (Appéré & Andro, 2023). Les chartes territoriales de la cohésion des quartiers ont été mises en place pour l'émergence des projets communs entre la politique de la ville et les projets d'action des associations, après un constat d'une augmentation de la contribution des associations à la construction des actions publiques. Ainsi, elles encouragent le partenariat associatif, politique et institutionnel. Une des missions de ces partenariats est de répondre aux différents enjeux de transition, dont l'alimentation durable, comprise dans les enjeux de "santé pour tous". La commission PEPS a émergé de cette charte, et est par conséquent pilotée par la collectivité (chargée de mission de la politique de la ville) avec deux associations d'éducation populaire du quartier (ARCS, 2019).

La commission PEPS a ainsi investi les questions de l'alimentation durable dans le quartier et a mené des groupes de travail pour donner suite à un questionnaire réalisé dans trois structures pour comprendre les freins d'accès, des habitants, à une alimentation durable (voir Annexe 1 pour le questionnaire). Les résultats ont été présentés aux habitants du quartier lors de différents temps forts. Cette démarche de partage d'information est très présente, notamment par la collectivité qui communique les actions des acteurs dans le quartier

régulièrement et accessible à tous, sur leurs padlet “Jeunesse Bréquigny PEPS 2022-2023”. Un padlet est un logiciel en ligne pour créer et partager des contenus avec un affichage rapide et organisé par thèmes (voir Figure 1).

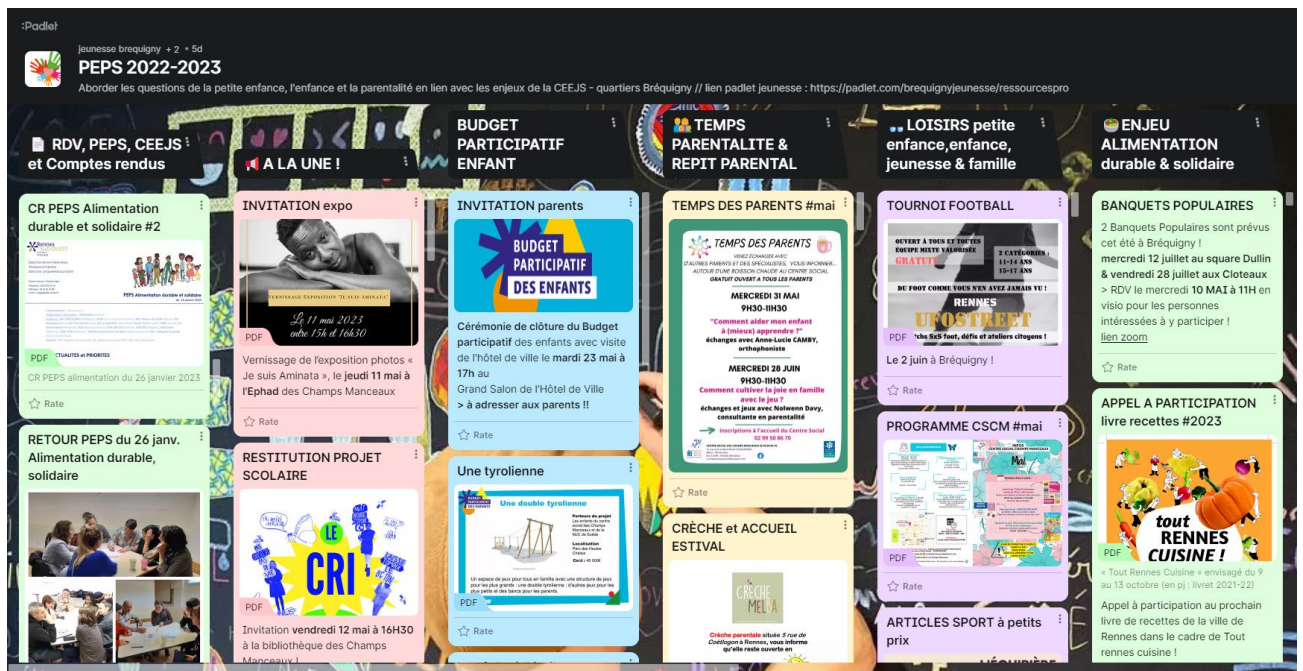


Figure 1 : Outil Padlet utilisé par le groupe de travail PEPS

Sur ce padlet, dans la section “ENJEU ALIMENTATION durable & solidaire” on observe une variété d’actions, comme des outils et ressources sur l’alimentation durable (*application anti-gaspillage, etc.*), les activités locales (*cueillette, jardin partagé, distributions, etc.*), les nouvelles initiatives des acteurs du quartier (*“Le garde à manger solidaire”*), des événements temps forts (*échange, marché de producteurs locaux, ateliers, etc.*) et des propositions de formations pour les acteurs relais de Bréquigny (PEPS, 2023).

C. Les barrières au sein d’un QPV concernant l’alimentation durable

Bréquigny comprend quelques spécificités. Le quartier est situé au sud de Rennes et présente une mixité de forme urbaine : des logements individuels privés et sociaux, des structures de loisirs et de sport (Appéré & Andro, 2023). Bréquigny est composé de 7 petits îlots IRIS dont 2 font partie des zones de territoires prioritaires. Le quartier possède des revenus plus faibles et des inégalités socio-économiques élevées comparé à la moyenne de la ville de Rennes. Les chiffres de Bréquigny ci-dessous, illustrent ces écarts avec la ville de Rennes :

- Un fort taux de logements sociaux 39.6% (contre 23,4%).

- Une forte part de la population active sont des ouvriers (22,2% contre 13,5%) et la part des professionnels intellectuels supérieurs (PIS) est plus faible qu'en ville (14,8% contre 30,7%).
- Faible pourcentage des jeunes de 15 ans ou plus diplômés d'un enseignement supérieur (29,4% contre 46,9%).

Les disparités à l'intérieur du quartier sont également très fortes ; les contrastes peuvent être très importants d'un IRIS à l'autre, par exemple Iris St-Yves a des chiffres comparables ou supérieurs à la ville de Rennes. Le quartier a aussi une population de retraités et de familles monoparentales élevée ainsi qu'une forte hausse de la population d'immigrés. Dans l'annexe 2 on peut retrouver une carte de la ville délimitant le quartier de Bréquigny, ses IRIS et les QPVs.

Ces inégalités sociales se traduisent également en termes d'inégalités d'accès de l'alimentation durable. A plusieurs reprises la transition alimentaire a démontré être plus difficile au sein de la population précaire (Cartron & Fichet, 2020 ; Douillet, 2016 ; Villes & Territoires, 2021). Les habitudes de consommation des ménages situés en haut de l'échelle sociale sont souvent les plus conformes aux recommandations. À l'inverse, les aliments malsains tels que les viandes grasses et les boissons sucrées sont surconsommés dans les ménages à faible revenu. Les classes sociales les plus aisées ou les plus diplômées ont un discours basé plus, sur la modération et le contrôle (limitation de certains aliments comme le gras, le sucre et la viande) ainsi que le caractère naturel des aliments ou leur qualité, privilégiant ainsi les produits labellisés, biologiques, peu ou pas transformés. S'attachant à ce que leur régime alimentaire respecte l'environnement, la santé et l'équité pour les producteurs (Cartron & Fichet, 2020 ; Douillet, 2016).

Le public qui fréquente le plus les initiatives liées à l'alimentation durable est souvent celui déjà sensibilisé à la question. La mixité sociale, par exemple, est peu observée dans les initiatives ou dispositifs locaux de circuits courts, la classe populaire est peu touchée (Douillet, 2016). Cette dynamique de transition alimentaire est par conséquent plus présente dans les milieux influents et éduqués, ce qui crée une inégalité d'initiatives dans les QPVs et laisse leurs habitants encore plus à l'écart des pratiques d'alimentation durable (Villes & Territoires, 2021). Bréquigny étant un quartier possédant une forte mixité socio-économique, avec des Iris plus influentes et des Iris défavorisés, la question de cibler les populations les plus précaires dans ces initiatives est encore plus importante. Ramener des actions liées à l'alimentation durable à un public précaire nécessite une attention sur la manière dont le discours est apporté. En effet, les classes populaires ne se sentiront pas concernées à "recevoir" le

discours engagé (Douillet, 2016), cette population a de forts risques d'avoir d'autres priorités dont la précarité alimentaire qui peut les déconnecter des enjeux écologiques. Les acteurs de la transition alimentaire doivent donc ne pas imposer leurs modèles au nom de leurs principes, non partagés avec le public. L'accessibilité doit être un des éléments prioritaires dans leurs initiatives à cause de la population précaire, qui souvent ne priorise pas l'alimentation (Maisons Relais de La Sauvegarde du Nord, 2021) et font aussi appel aux aides alimentaires.

Nous avons vu que les acteurs du quartier de Bréquigny ont entamé une dynamique sur les questions de l'alimentation durable dans le quartier. Cependant, ils font face à des barrières importantes notamment avec leur public vulnérable, ainsi une stratégie partenariale s'avère plus pertinente pour toucher le plus de public d'une manière efficace.

Pour comprendre les dynamiques partenariales dans le quartier sur ces questions, il faut avant tout, comprendre ce qu'est le partenariat et quels en sont ses enjeux.

III. Enjeux de partenariat en promotion de la santé

A. Caractéristique du partenariat en promotion de la santé

Le terme partenariat est aujourd'hui très utilisé et banalisé en particulier dans le domaine de la santé. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit dans son glossaire le partenariat pour la promotion de la santé comme un "*accord entre les partenaires désireux de travailler en coopération en vue d'obtenir un ensemble commun de résultats en matière de santé*" (OMS, 1999, p. 18). La Fédération Nationale d'Éducation et Promotion de la Santé (fnes) caractérise la nature de la promotion de la santé comme une démarche intersectorielle qui se situe au croisement de plusieurs secteurs (santé, social, éducation, environnement...). Elle doit viser à agir sur une variété de déterminants de la santé, s'élargissant du niveau des politiques publiques, au milieu de vie, communautés, aptitudes des individus ou du système de santé (2019).

Le partenariat dans la promotion de la santé par conséquent à des formes de collaboration impliquant l'union d'individus ou d'organisations qui se réunissent dans le but de favoriser la promotion de la santé (Maraquin, 2015). Et entre ces éléments une action intersectorielle est essentielle pour promouvoir une plus grande équité en matière de santé notamment lorsque des situations où l'avancé des actions de partenariats dépendent de décisions et d'actions relevant d'autres domaines (Bilodeau et al., 2019). Le partenariat en promotion de la santé correspond souvent à des coopérations intersectorielles, car il s'agit des problématiques plus complexes, nécessitant des acteurs de différents secteurs pour obtenir des résultats de santé

(ou des résultats de santé intermédiaires) d'une manière plus efficace, rationnelle ou durable que si le secteur de la santé le faisait seul (OMS, 1999).

Pour intégrer la démarche de promotion de la santé, chaque acteur exerçant dans un secteur spécifique doit généralement se décentrer de sa posture et de ses missions habituelles et se confronter à d'autres logiques, et souvent développer de nouvelles compétences (fnes, 2019). L'action intersectorielle favorable à la santé est menée dans différents secteurs ou domaines d'activité, tels que la famille, les lieux de loisir ou sociaux, et par différents types d'acteurs, dans le cas du partenariat à Bréquigny, le secteur public ; collectivité territoriale, mais aussi les associations. L'action intersectorielle peut prendre plusieurs formes selon les acteurs qui la conçoivent et la mettent en œuvre. Le partenariat efficace peut être synthétisé en 5 principes principaux (Dubéchet, 2015) :

- L'intérêt mutuel, c'est à dire avoir un intérêt en commun entre les acteurs ;
- Une relation d'égalité, donc pas hiérarchique ;
- L'autonomie donc un engagement propre et dont ils demeurent libres d'action ;
- Un projet partagé décidé par une entente des partenaires (coopération) et celui-ci n'a de sens que s'il y a entraide et échanges significatifs entre eux ;
- Évaluation continue, car le partenariat s'inscrit dans un espace-temps déterminé avec d'éventuels changements comme une interruption ;

Définir les modalités de l'engagement du partenariat est une étape importante aussi pour un partenariat efficace (Maraquin, 2015), pour que toutes les parties soient informées, en accord et respecte le fonctionnement du partenariat dès le début. Ceci est idéalement fait en établissant un contrat, bien souvent dans les partenariats, notamment entre secteurs différents, qui comprennent des secteurs non institutionnels comme la majorité des acteurs de terrain à Bréquigny, dont les modalités sont beaucoup moins formalisées. Formaliser ces relations peut s'avérer difficile, le partenariat par ses principes doit être une démarche volontaire, car sinon il n'existerait plus "l'intérêt" de travailler ensemble ou suivre les quatre autres principes. On peut constater plusieurs bénéfices à travailler en partenariat et vouloir y participer, mais le partenariat aujourd'hui est vu comme indispensable, fortement encouragé par conséquent presque obligatoire (Maraquin, 2015). Une dynamique positive entre les acteurs est indispensable pour construire et maintenir la volonté de partage et de travailler ensemble. Une motivation commune entre les acteurs peut permettre de "faire vivre" et maintenir le travail de partenariat (Dollet, 2014). Un partenariat est constitué de plusieurs principes pour un fonctionnement efficace, s'ajoute aussi d'autres paramètres pour maintenir et dynamiser ses relations qui sont importants à tenir en compte. Gérer ses éléments peut se

complexifier lorsqu'il s'agit d'une collaboration intersectorielle, en effet un réseau d'acteurs hétérogènes nécessiterait des négociations pour mobiliser des actions aux objectifs communs.

B. La négociation des parties pour un objectif commun

Les partenariats dans la promotion de la santé sont formés avec des actions en complémentarité pour un but commun, mobilisant les ressources et expériences de différents acteurs, apportant des éléments pour améliorer l'efficacité de leur travail commun. Plusieurs parties se rassemblent et doivent négocier, dans le but commun d'atteindre un ou plusieurs objectifs. Pendant ces moments de négociations, il est inévitable que des désaccords émergent. Plusieurs formes de désaccords existent, certains peuvent entraîner des conséquences bien plus constructives que d'autres, ce type d'argument est nommé "controverse" (Bilodeau et al., 2019).

La controverse dépasse les désaccords entre les acteurs au sein d'un groupe. C'est une discussion argumentée portant sur des contextes spécifiques, différents éléments contradictoires, pertinents et impliquant une confrontation d'idées et d'opinions. La controverse peut amener à une meilleure compréhension de la situation pendant l'exploration des pistes de résolution. Cette forme de négociation des désaccords permet d'approfondir les connaissances, d'enrichir le débat et d'arriver à une prise de décision utile (Bilodeau et al., 2019). Des exemples de désaccords qui correspondent à des controverses peuvent être des malentendus ou incompréhensions à cause de manque d'information, des acteurs avec différentes approches à la question ou des rythmes de travail incompatibles. La répartition inappropriée des tâches entre les partenaires ou un déséquilibre dans la charge de travail peut également créer des tensions. Les partenaires peuvent avoir des objectifs incompatibles sans que ce ne soit initialement constaté, ce qui rendrait difficile la réalisation d'une action commune (Bilodeau et al., 2019). Les controverses au sein d'un groupe d'acteurs sont complexes, car elles impliquent des enjeux de pouvoir, d'affrontement des visions et des logiques d'action ; les acteurs impliqués peuvent avoir des intérêts divergents et des perspectives différentes sur la façon de traiter la situation en question. Les enjeux politiques et les considérations de pouvoir sont souvent étroitement liés aux débats et aux décisions qui émergent des controverses. Il est donc essentiel de reconnaître et de comprendre ces aspects complexes lors de la gestion des controverses avec les acteurs afin de pouvoir arriver à une résolution équilibrée et construite. Pour favoriser les échanges, travailler certains aspects du partenariat comme le temps dédié aux travail collective et ses conditions (ex. : salle pour rencontre) sont des processus importants pour augmenter le temps d'échange et valoriser le

travail de chacun. De même que, travailler pour développer une culture commune, qui permettraient d'améliorer la communication et d'avoir une approche plus similaire au sujet (Dollet, 2014).

C. Les différents niveaux du partenariat

L'engagement des acteurs, l'allocation des ressources, la complémentarité des compétences et les objectifs communs aboutissent à différentes formes de partenariat. Ces formes évoluent et se complexifient selon leurs niveaux. Le modèle "continuum collaboratif" d'après Himmelman (2002) suggère que le premier niveau débute par la mise en réseau, puis la coordination, la coopération et la plus élaborée ; la collaboration. Ces quatre étapes démontrent la mutualisation des acteurs, de leurs ressources et du bénéfice mutuel obtenu par les projets communs.

1. Le premier niveau, la mise en réseau, il s'agit d'établir des connexions entre les partenaires, avec un accent sur le partage d'informations et d'expertise spécifique, elle reste principalement sur des échanges en informations.
2. Le deuxième niveau, la coordination, implique en plus de l'échange d'informations, le travail des acteurs sur leurs activités existantes pour les optimiser. Ce type de partenariat vise à relier les différents domaines d'expertise ou terrains d'exercice pour une mise en œuvre concrète et authentique.
3. Le troisième niveau correspond à la coopération. Elle ajoute, aux deux autres niveaux, un aspect de partage des ressources dont chaque partenaire dispose en fonction de ses missions spécifiques. La coopération concerne le processus et la mise en œuvre commune du projet afin d'atteindre l'objectif partagé.
4. Enfin, le dernier niveau est la collaboration, considérée comme le degré le plus avancé du partenariat. À cette étape, il y a toujours un échange d'informations, un partage de ressources, de modifications des activités, et surtout une organisation autour des bénéfices mutuels. La collaboration se caractérise généralement par des engagements temporels importants, un niveau de confiance très élevé et de vastes échanges entre les acteurs (Himmelman, 2002). La figure 2 en dessous résume ces niveaux.

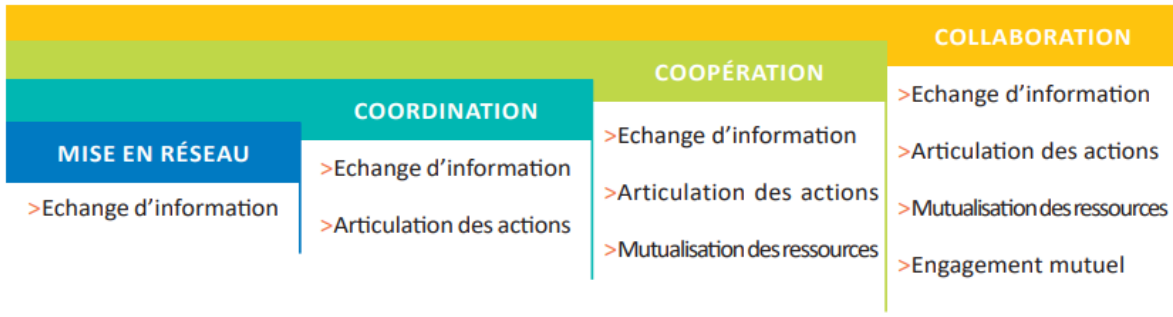


Figure 2 : Niveaux du partenariat selon le “continuum collaboratif” (Cornibert & Pelosse, 2023, p. 18)

Le partenariat en promotion de la santé se définit plus comme une collaboration selon le modèle de Himmelman, car la collaboration est le plus pertinent niveau de partenariat afin de permettre aux acteurs de :

- réunir leurs divers intérêts et générer des interactions positives ;
- remettre en question et appréhender collectivement les enjeux de la santé ;
- élaborer des approches sur mesure pour les territoires et les populations concernées ;
- agir de manière cohérente, coordonnée et durable sur les déterminants de la santé (Cornibert & Pelosse, 2023).

Pour les acteurs en partenariat dans le quartier de Bréquigny, on peut se la question : quel est le niveau du partenariat pour les actions en alimentation durable, en particulier lorsque ce partenariat implique différents secteurs avec différentes approches aux thématiques de l'alimentation durable ?

D. Intersectorialité et multi-dimensionnalité du partenariat

Depuis sa reconnaissance par la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé de 1986, l'intersectorialité est une stratégie clé pour agir sur les déterminants de la santé et combattre les inégalités sociales de santé par des politiques publiques judicieuses, la création d'environnements favorables et le renforcement des communautés locales (Bilodeau et al., 2019). Les collaborations intersectorielles sont mises en place afin de surmonter les obstacles causés par la division en secteurs et pour créer une interdépendance entre ces derniers. L'objectif est de concilier les interventions sectorielles existantes telles que les politiques, les programmes et les projets, ou de développer de nouvelles interventions plus complètes pour mieux faire face à la complexité des problèmes sociaux. Plus le niveau du partenariat entre les acteurs est élevé (ex. : collaboration), plus ce mode d'action devient exigeant (Bilodeau et al., 2019). L'action intersectorielle fait partie intégrante de la promotion de la santé et de

l'équité en santé de la population, ainsi que des actions avec multiples domaines, dits multidimensionnels.

Dans le travail intersectoriel et multidimensionnel, l'interconnaissance des acteurs est un facteur indispensable du partenariat. Démontrée dans différentes études avec des acteurs de différents domaines, l'interconnaissance permet un mécanisme de conciliation et d'adaptation réciproque favorisant une meilleure coordination des actions (Alphandéry et al., 2021 ; Berchi & Cueille, 2022a ; Dollet, 2014). L'interconnaissance permettrait d'être plus conscient des domaines d'intervention mutuels, de leurs contraintes et de leurs modes d'action respectifs.

Dans ces études, différents risques liés au manque d'interconnaissance sont relevés, dont le risque de la fragmentation des actions, quand les acteurs impliqués n'aboutissent pas à une convergence et que chacun se focalise dans son domaine avec des objectifs finalement différenciés. Par conséquent, les réponses du travail partenarial peuvent s'avérer inefficaces, difficiles à être complétées aux projets partenariaux (Alphandéry et al., 2021 ; Vincent & Jean-Amans, 2022). De plus, les ressources possibles ne seraient pas utilisées entre les acteurs avec peu d'interconnaissance de leurs partenaires. Les conséquences les plus graves seraient de mobiliser des acteurs pour un travail collectif qui ne rapporterait pas de bénéfice à la population. Le cloisonnement des acteurs est un vrai enjeu du travail intersectoriel collectif (Villes & Territoires, 2021).

Le bénéfice de travailler avec des acteurs hétérogènes constituants, d'une bonne interconnaissance, est la possibilité de créer des initiatives innovantes, qui se focalisent sur différentes facettes de la problématique (Berchi & Cueille, 2022). Une interconnaissance développée permettrait aussi que chaque acteur mobilise ses ressources et les complète avec les autres acteurs pour se rapprocher d'une collaboration aux bénéfices mutuels touchant divers déterminants de la santé.

Le travail avec des acteurs de différents domaines permet de prendre en compte la multi-dimensionnalité de l'alimentation durable, comme sa définition et enjeu le démontrent. Les actions doivent répondre à ces différentes problématiques si l'objectif des acteurs est vraiment de prendre l'alimentation durable dans sa globalité.

On peut se questionner sur l'interprétation de l'alimentation durable des acteurs de la commission PEPS, car ces acteurs ont volontairement choisi d'ajouter la "solidarité" dans leurs thématiques d'alimentation durable. Nous avons vu auparavant que la définition de l'alimentation durable prend en compte l'aspect d'équité par rapport au prix et l'accessibilité ; "économiquement équitables et accessibles". On peut donc, se demander comment les

acteurs définissent l'alimentation durable et si d'autres aspects de l'alimentation durable sont interprétés différemment entre les acteurs, particulièrement en raison de leur diversité.

Agir dans l'alimentation durable avec ses nombreux enjeux présentés dans l'introduction, consiste à promouvoir le changement des pratiques de consommation et donc le changement du mode de vie. Une notion difficile dans la promotion de la santé qu'est le changement de comportement, dont le travail en intersectorialité est indispensable.

La commission PEPS agit dans un réseau intersectoriel pour ses problématiques multidimensionnelles avec l'appui de la collectivité. On peut s'interroger sur l'implication de la collectivité dans les prises de décision dans les thématiques dont les projets partenariaux sont orientés, l'influence de la sélection par la collectivité des acteurs participant aux projets, ainsi que, quel est le poids de son plan politique sur le partenariat.

E. Implication et rôle de la collectivité dans un partenariat territorial sur les questions de l'alimentation durable

La politique de la ville vise à réduire les disparités de développement dans les zones urbaines en rétablissant l'égalité et en améliorant les conditions de vie des habitants des quartiers les plus défavorisés. Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des zones d'intervention définies par la loi, identifiées principalement en fonction du critère du revenu, afin de cibler les populations à faible revenu concentrées dans ces territoires (ANCT, 2023). Les collectivités territoriales s'affirment pleinement engagées dans la territorialisation de la santé, notamment en réponse aux évolutions législatives et réglementaires qui les ont incitées (Fleuret, 2015). Dans l'exemple de cette étude, cela est représenté par l'intégration d'un volet santé dans les politiques de la ville. Les collectivités territoriales doivent donc prendre cette responsabilité et doivent accorder une grande importance à la promotion de la santé au niveau local (ANCT, 2023).

Concernant les politiques de l'alimentation, ces institutions publiques visent à ce que le comportement alimentaire puisse se rapprocher des objectifs des politiques publiques à l'échelle nationale, sur le long terme (Cartron & Fichet, 2020). Ces objectifs se focalisent au niveau de la population, dont l'accès est limité, par conséquent il existe une nécessité de travailler ensemble avec la population (par les acteurs du terrain) pour aboutir à leurs objectifs de transition alimentaire durable.

L'avantage pour la collectivité du partenariat avec des acteurs locaux est l'accessibilité au public, qu'elle peut avoir à travers ces acteurs afin d'agir sur les lieux de vie de la

population, qui est le lieu le plus pertinent pour adresser des initiatives de la santé de la population. Ces lieux rassemblent une multitude d'acteurs dans l'alimentation durable dont certains côtoient déjà des domaines de santé avec leur population, par conséquent un partenariat entre acteurs serait fondamental pour agir plus efficacement et rapidement, en mutualisant les expertises. Ce partenariat permettrait aussi de travailler avec un plus large public et éventuellement économiser sur les ressources de la collectivité (Cartron & Fichet, 2020). Le partenariat avec les acteurs locaux peut permettre de lever les obstacles liés aux inégalités sociales face à l'alimentation, car ces publics risquent d'être moins réceptifs aux messages d'un organisme extérieur que d'une personne ou structure qu'ils ont plus régulièrement en contact. Les autres bénéfices du recours à ces acteurs du terrain sont la diminution des coûts par la mobilisation des ressources gratuites ou à coût réduit, ainsi que la possibilité d'améliorer la qualité du service public en mobilisant l'expérience et les compétences spécifiques des acteurs, leurs savoir-faire reconnus, et gagner de la flexibilité en laissant les acteurs, qui peuvent être plus adaptables agir (Beguinet, 2015).

Un des éventuels risques du partenariat avec la collectivité est qu'elle peut privilégier les acteurs qu'elle connaît et avec qui elle a l'habitude de travailler (Beguinet, 2015), mais elle peut aussi se porter comme le médiateur entre les acteurs, spécifiquement des domaines et secteurs différents. La collectivité permet la régulation de ces échanges en agissant sur la circulation d'information et réduisant les confrontations lorsque les acteurs ne sont pas sur un pied d'égalité ou lorsque les informations sont partiellement partagées, en plus des éventuels risques d'opportunisme entre les acteurs. Pour que la collectivité puisse exercer ces actions, ceci implique une relation de confiance et d'engagement des partenaires (Beguinet, 2015).

Questions et Problématiques de recherche : Quelle place prend le partenariat entre les acteurs du terrain, et entre la collectivité locale sur l'alimentation durable à l'échelle d'un quartier prioritaire ?

Cette problématique se divise en deux questions principales :

- Comment se passe le partenariat entre les acteurs locaux pour promouvoir les actions de l'alimentation durable dans le quartier ?
- Quel est le rôle de la collectivité dans ce partenariat avec les acteurs locaux pour répondre aux problématiques de l'alimentation durable de leurs publics ?

Dans ce travail de recherche, je répondrais à ces questions en abordant les réflexions et questionnements entamés au fil des chapitres de mise en contexte au sujet de ce mémoire.

Les thèmes que je traiterai se porteront sur :

- Les enjeux de l'alimentation durable pris en compte dans les initiatives partenariales à Bréquigny ;
- Les caractéristiques du partenariat, y compris le niveau, le dynamisme des acteurs et leurs manières de négocier ;
- Le niveau d'interconnaissance des acteurs ;
- Et le rôle de la collectivité comme médiateur et autre.

Méthodologie : Analyse du partenariat sur l'alimentation durable à Bréquigny

L'objectif de cette étude est d'analyser le processus de partenariat au sein d'un QPV sur les enjeux de l'alimentation durable. Ce travail a impliqué une analyse des différents types de partenariats, leur interaction et leur implication dans le quartier sur les questions d'alimentation durable. Une majeure partie de la grille de lecture et d'analyse s'est basée sur la littérature de Bilodeau et al. (2019) dans les "*collaborations intersectorielles et l'action en partenariat*".

Recueil de données : Des entretiens semi-directifs auprès des acteurs qui mènent des actions dans le quartier de Bréquigny et ayant participé aux groupes de travail de la Commission PEPS (excepté pour une actrice) ont servi comme source pour alimenter la problématique de ce mémoire (annexe 3). Le guide d'entretien se base sur les perspectives des acteurs sur l'alimentation durable et ses problématiques dans le quartier, la pratique partenariale en dehors et avec la commission PEPS ainsi que leurs relations avec la collectivité.

Huit acteurs, familiers avec la Mce, ont été contactés en premier par email à travers ma tutrice de stage pour les informer de l'enquête menée pour ce mémoire. Cinq entretiens ont été réalisés avec les personnes qui ont donné suite au premier email.

Pour la suite de mes recherches, un entretien additionnel (avec un guide d'entretien adaptée) a été fait avec une diététicienne de la Mce enfin d'avoir un point de vue d'une intervenante qui a travaillé en partenariat avec des structures locales dans le quartier. Les entretiens ont été enregistrés et retranscrits dans leur intégralité à partir du logiciel Microsoft Word, ils ont ensuite été relus et écoutés pour être corrigés.

Trois observations faites lors des groupes de travail organisés par la Commission PEPS sur les questions de l'alimentation durable et solidaire ont aussi servi de données. Les données des observations du premier et deuxième groupe de travail ont été réécrites 2 à 3 semaines après les réunions. Ce délai est justifié par le fait que ce groupe de travail a été l'objet d'interrogation et aboutissement du sujet de ce mémoire. Une troisième observation du groupe de travail a été réalisée 4 mois et 2 semaines après la deuxième réunion.

Analyse des données : Une analyse transversale a été faite pour les entretiens et les observations, en se basant sur le guide d'entretien, qui a permis de construire la grille d'analyse reconstruisant les données par thématiques principales.

Contextualisation des acteurs étudiés :

Une partie des acteurs appartenait à la commission PEPS, par conséquent au quartier de Bréquigny et leurs actions dans l'alimentation durable sont complémentaires à leurs missions principales. Les acteurs invités ont leurs missions liées à un domaine de l'alimentation durable. Certaines de ces structures sont situées dans le quartier, mais d'autres se retrouvent en dehors. Le tableau (*tableau 1*) ci-dessous illustre les 6 entretiens réalisés et le profil des acteurs.

Tableau 1 : Caractéristiques des acteurs des entretiens

Acteurs	Profil
Judith ¹	<ul style="list-style-type: none">• Animatrice• Associations d'éducation populaire• Membre PEPS, missions hors alimentation durable
Pierre ¹	<ul style="list-style-type: none">• Directeur et éducateur sportif• Association sportive et socioculturel• Invitée PEPS, dans le quartier et certaines actions dans alimentation durable
Élise ¹	<ul style="list-style-type: none">• Coordinatrice• Association d'achat alimentaire• Invitée PEPS, dans le quartier et missions dans alimentation durable
Carla ¹	<ul style="list-style-type: none">• Collectivité• Direction mairie de quartier (Bréquigny)• Membre PEPS, missions hors alimentation durable
Véronique ¹	<ul style="list-style-type: none">• Collectivité• Ville de Rennes• Invitée PEPS, hors quartier, missions dans alimentation durable
Patricia ¹	<ul style="list-style-type: none">• Diététicienne-nutritionniste Mce• Intervenante² hors quartier, missions dans alimentation durable

.....
¹Prenons fictifs

²La chargée de mission du pôle alimentation est la représentante de la Mce pour la commission PEPS, mais elle récente dans le poste et a moins d'expérience sur le quartier comparé à Patricia.

Les groupes de travail constituaient de nombreux acteurs de divers secteurs, le tableau 2 démontre le nombre d'acteurs et leurs structures dans chacune des réunions.

Tableau 2 : Acteurs participants aux groupes de travaux commission PEPS

<p>Groupe de travail 1 24 novembre 2022</p>	<p><u>27 participants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● 5 Collectivités ; 5 salariées (<i>dont Carla</i>) ● 2 Associations d'éducation populaire ; 2 salariés (<i>dont Judith</i>) ● Mce ; 1 salariée et 1 stagiaire (<i>dont moi</i>) ● Centre Social ; 3 salariés ● 3 Associations artistique ; 3 salariés ● Association sportif et socioculturel ; 1 salarié (<i>Pierre</i>) ● Association boulangerie solidaire ; 1 salariée ● Association d'achat alimentaire (<i>Élise</i>) ● Direction de la Sécurité sociale ; 1 salariée ● Élu alimentation durable ; 1 salarié ● Société Coopérative d'Intérêt Collectif pour l'agriculture durable ; 1 salarié ● Déléguée du préfet, état ; 1 salarié ● 1 Habitante de Bréquigny
<p>Groupe de travail 2 26 janvier 2023</p>	<p><u>20 participants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● 5 Collectivités ; 5 salariées (<i>dont Carla et Véronique</i>) ● 2 Associations d'éducation populaire ; 2 salariés (<i>dont Judith</i>) ● Mce ; 1 salariée et 1 stagiaire (<i>dont moi</i>) ● Centre Social ; 3 salariés ● 3 Associations artistique ; 1 salariée ● Association sportif et socioculturel ; 1 salarié (<i>Pierre</i>) ● Association boulangerie solidaire ; 2 salariées ● Association d'achat alimentaire (<i>Élise</i>) ● Élu alimentation durable ● Déléguée du préfet, état
<p>Groupe de travail 3 9 juin 2023</p>	<p><u>15 participants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● 3 Collectivités ; 3 salariées (<i>dont Carla et Véronique</i>) ● 2 Associations d'éducation populaire ; 2 salariés (<i>dont Judith</i>) ● Mce ; 1 salariée et 1 stagiaire (<i>dont moi</i>) ● Centre Social ; 3 salariés ● Association artistique ; 1 salariée et 1 stagiaire ● Déléguée du préfet, état ● Structure constructeur et gestionnaire de logements sociaux, privé ; 1 salariée et 1 stagiaire

Résultats et Discussion : Le partenariat à Bréquigny et le rôle de la collectivité locale à des actions de l'alimentation durable

I. Le partenariat des acteurs de la commission PEPS face aux enjeux de l'alimentation durable

A. Évolution aux questions de l'alimentation durable dans la commission PEPS

Dans le quartier de Bréquigny, j'ai pu identifier différents partenariats des acteurs locaux en dehors de la commission PEPS sur les questions de l'alimentation durable. L'ensemble de ces dynamiques sur ces questions ont paru intéressantes à étudier pour mieux comprendre les raisons pour lesquelles les acteurs locaux s'intéressent à l'alimentation durable et le partenariat.

Le groupe PEPS a avant tout émergé comme son nom l'indique sur les questions de la petite enfance et de la parentalité, donc pour un public spécifique des familles, jeune et enfant. Les acteurs se sont réunis par conséquent à cause de leur public similaire pour traiter des problématiques communes. Naturellement, le temps et l'expérience à travailler avec ce public, a poussé ces acteurs à se poser aussi des questions par rapport à l'alimentation et ensemble ils ont travaillé pour trouver des solutions. Dans mon entretien avec Judith, l'animatrice d'une association d'éducation populaire de Bréquigny explique ; *“on a créé spécifiquement cette commission qu'on a appelé la PEPS pour travailler vraiment sur la mise en place d'animation autour de la parentalité et l'alimentation durable, ça fait partie d'une des problématiques du quartier, qu'on a mis en avant”*.

Les problématiques de l'alimentation durable sont progressivement entrées dans le groupe de différentes manières. Toujours dans l'exemple de l'association d'éducation populaire, ceci fut grâce à un acteur, qui lui a permis de s'informer du DFAAP pour ensuite devenir une structure relais. Cet échange pouvait être qualifié du partenariat du premier niveau, la “mise en réseau”, qui a été très bénéfique pour initier les dynamiques dans le quartier, c'était le cas aussi pour la deuxième association d'éducation populaire du quartier participant au même projet. Mon attention, portée particulièrement à la première association d'éducation populaire, notamment Judith est justifiée par le fait qu'elle est considérée comme une des actrices ayant propulsé les dynamiques dans le quartier, en effet ses actions ont été citées par quatre des personnes interrogés pour mes entretiens, qui ont travaillé en partenariat avec elle. De plus cette association d'éducation populaire faisait partie des acteurs ayant préparé et animé la première réunion du groupe de travail PEPS.

L'investissement des acteurs du quartier dans l'ensemble a été remarqué par la collectivité : *“c'est vrai que pour Bréquigny, effectivement, il y a une envie d'aller sur les questions de l'alimentation durable et alimentation solidaire de la part de quelques acteurs qui ont porté des dynamiques [...] l'avantage c'est que c'est porté vraiment par les assos du territoire en lien avec les publics, donc c'est pas un truc qui est catapulté dans un quartier et qui vient de l'extérieur.”* - Carla, mairie de quartier.

Les initiatives à l'alimentation dans les quartiers prioritaires ont pu être constatées ailleurs, en réponse parfois du manque d'investissement du cadre politique ou des critiques du format de l'aide alimentaire, dont la qualité des aliments (Villes & Territoires, 2021). On constate aussi souvent que ces initiatives sont portées pour la plupart par des acteurs du domaine social, comme des associations, collectif d'habitants ou collectivité territoriale pour des publics démunis (Balbot et al., 2021 ; Villes & Territoires, 2021).

Le groupe d'acteurs PEPS est constitué majoritairement des associations sociales et des centres sociaux, qui en partageant leurs problématiques dans le domaine de l'alimentation durable se consacrent un temps spécifique pour la commission. Ils se réunissent ainsi pour créer des projets en commun en relation avec leurs expériences sur le terrain avec leurs publics, pour agir à des objectifs pertinents pour tous les acteurs contributeurs. Or, sur une nouvelle thématique en dehors de leurs domaines habituels d'action, les acteurs sont fortement contraints à chercher des ressources en dehors des acteurs en commission PEPS.

B. Coordination et coopération entre les acteurs locaux et les structures spécialisées

Dans le quartier, j'observe de multiples initiatives de différents domaines entre des acteurs du terrain et des structures spécialisées. Leurs actions sont menées par différentes entrées des thématiques de l'alimentation durable. Patricia, diététicienne de la Mce et intervenante pendant 5 ans à Bréquigny, témoigne comment l'alimentation durable s'est intégrée dans les pratiques du quartier par différentes entrées ; *“maintenant ce n'est pas quelque chose d'inconnu [l'alimentation durable] dans l'esprit de plein d'assos qui s'y mettent, que ce soit par des portes d'entrée culturelles, sportives, voilà social et on voit des ateliers de cuisine”*.

Les interventions décrites par les acteurs que j'ai interviewés m'ont permis d'identifier deux niveaux d'actions partenariales qui se déroulent dans le quartier.

Des initiatives plus ponctuelles correspondant au niveau de coordination. Les travaux en coordination décrits par les acteurs ont été par exemple entre l'association d'éducation populaire et une association artistique d'alimentation sur des "concours d'épluchures de pommes" ou des "repas filmatoire avec des familles" (qui consistait à cuisiner la même chose, au même moment que des extraits de vidéos de cuisine). Pour mettre en place ces événements, un échange d'information a eu lieu entre les acteurs et certaines modifications de l'activité de l'acteur ont été faites, notamment pour l'association d'éducation populaire, ce fut nécessaire pour compléter ses activités avec sa structure et son public qui ne s'oriente pas sur ces événements en temps normal. Leurs partenaires ont abouti à une action concrète, mais limitée en termes de partage de ressources. Selon Himmelman (2002) la coordination, demande davantage de temps, un niveau de confiance plus élevée que la mise en réseau, mais présente des limitations d'accès entre les structures. Les structures partagent ses ressources pour des éléments précis de l'action seulement. D'autres actions en coordinations des acteurs du quartier furent par exemple entre l'animateur sportif lors d'un temps fort avec des animations sur l'espace public et l'association d'achat alimentaire qui tenait un stand pour faire le lien entre le sport, la santé et l'alimentation. Un autre exemple est celui de la diététicienne de la Mce qui avait travaillé avec un groupe d'habitants de la deuxième association d'éducation populaire pour les sensibiliser sur les lieux d'achats.

J'ai aussi pu constater que parmi certains partenariats dans le quartier, des acteurs avaient travaillé à un niveau plus élevé, celui de la coopération. Le travail en coopération fut constaté entre l'association d'éducation populaire de Judith et l'association d'achat alimentaire avec Élise qui organise mensuellement des distributions dans les lieux de l'association d'éducation populaire. Les différences de ce partenariat est au niveau du partage de ressources bien plus important, le temps et la confiance dédiés de chaque acteur (Himmelman, 2002).

De multiples ressources sont mutualisées et partagées dans ce partenariat. Au niveau matériel ce sont les locaux de l'association d'éducation populaire, et pour les ressources humaines, ce sont les adhérents bénévoles du quartier de Bréquigny avec lesquelles Judith a plus de contact. La ressource de connaissance a aussi pu être mutualisée entre l'expérience dans le quartier de Judith et l'expérience d'Élise avec l'achat alimentaire. Elles s'appuient aussi sur des ressources techniques pour pouvoir communiquer entre elles et les adhérents ;

“on a plein d'outils, hein, on a les calendriers avec les distributions, le mode de fonctionnement, les produits de catalogue. On transmet aux partenaires, euh, tout un tas de documents qui permettent vraiment d'avoir toutes les informations [...] je les mets en destinataire des mails qu'on envoie aux adhérents comme ça, ils savent

quand est-ce qu'on ouvre les commandes, est-ce qu'on a des ateliers par exemple.”

- Élise coordinatrice association d'achat alimentaire.

Les aspects de ces partenariats sont clairement différents et demandent un engagement très différent entre les acteurs, notamment par rapport à la durée du projet. Les actions de coordinations constatées dans le quartier de Bréquigny sont des échanges qui servent à organiser et définir leurs actions propres (Cornibert & Pelosse, 2023) ; l'animateur sportif veut introduire le thème de l'alimentation et le sport pour un événement sportif, qu'il coordonne, et l'association achat alimentaire veut sensibiliser un public sur différents domaines dont l'alimentation durable avec la *“présentation des fruits secs”*. Les actions coopératives quant à elles ont pour but de mutualiser les ressources des parties avec l'objectif de proposer des actions communes ; l'association d'éducation populaire et l'association d'achat alimentaire, travaillent ensemble pour donner de l'accessibilité aux aliments sains aux publics avec moins d'accès.

Le niveau du partenariat ne définit pas si une action est meilleure qu'une autre (Himmelman, 2002), en effet pour des actions ponctuelles ou à court terme, il ne serait pas nécessairement pertinent ou possible d'obtenir autant d'un partenariat avec un niveau élevé. Ce travail collectif aurait aussi été difficile pour des actions à destination de la sensibilisation du public pour des sorties aux *“jardins nourriciers”* réalisé par la diététicienne en partenariat à Bréquigny avec des femmes du quartier.

C. Temps de rencontres et d'interconnaissance des acteurs intervenant à Bréquigny

Dans tous les niveaux du partenariat, on retrouve le partage d'information, une des premières étapes pour entamer un partenariat, ou pas. Cet échange peut être très significatif selon les circonstances et les informations divulguées, par exemple permettre aux nouveaux acteurs de faire du réseau et s'installer dans le quartier en mutualisant les expériences des acteurs locaux. J'ai pu en témoigner par l'expérience d'Élise, ce partage de connaissance de terrain est indispensable entre les acteurs, en particulier ceux qui se sont installés dans le quartier que quelques années auparavant et qui n'ont pas les repères suffisants pour travailler avec le public ; *“finalement on n'a pas le recul qu'eux, que les structures de quartier ont.”* Des interventions sans concertation du public ou des acteurs relais qui ont une proximité avec le public peuvent impliquer des rapports de domination, avec une démarche moralisatrice du professionnel qui arrive comme celui qui a le savoir le plus important, ces interventions sont donc à risque d'être subjectives (Ogien, 2014). Recourir aux acteurs de terrain et les faire

participer aux interventions, comme expliquées antérieurement pour l'action coopérative, permet de limiter ces rapports de domination.

Cette action n'aurait pu être possible sans une connaissance entre les acteurs, ce qui demande une conscience du domaine d'intervention des acteurs, leurs contraintes et compréhensions des modes d'action respective (Berchi & Cueille, 2022). Quand l'interconnaissance entre les acteurs se crée, cela permet de rallonger leurs réseaux, ainsi que de s'engager à de nouvelles initiatives en alimentation durable. Judith de l'association d'éducation populaire, lors d'une activité organisée par une partenaire, a fait d'autres rencontres qui lui ont permis de créer des ateliers de cuisine dans sa structure ; *“elle [une association culinaire] m'a proposé des ateliers ici de cuisine autour des légumineuses [...] c'est super parce que les femmes du quartier, elles viennent apprendre à cuisiner les légumineuses.”*

Dans ces exemples on observe un rassemblement d'actions où les acteurs, au contraire de la fragmentation, se converge pour un même objectif, se focalisant dans le domaine ensemble pour des objectifs similaires : Il y a une valorisation des expertises et expériences entre eux, en majeure partie grâce à cette conscience du domaine et du mode d'action de ces acteurs, qui permet donc de déterminer dans quels aspects techniques de l'alimentation durable, les acteurs peuvent être sollicités comme la cuisine végétarienne. Les aspects de l'interconnaissance impliquent aussi de connaître les contraintes à travailler avec certains acteurs, Élise par exemple nous explique que malgré son intérêt à travailler avec l'association sportif et socioculturel, avec laquelle, elle avait auparavant travaillé lors de leurs temps forts, la structuration de l'association peut compliquer cette possibilité ; *“Ils sont hyper nombreux et c'est hyper compliqué d'arriver à savoir qui fait quoi, puis ils sont divisés en activités, enfin, il y a quand même, des professionnels, des animateurs qui sont sur différents quartiers, mais sur une seule même activité.”*

Avoir une interconnaissance d'acteurs élargis me laisse à m'interroger quant aux possibles compétitions entre les acteurs du même domaine, proposant des activités similaires. La rencontre entre l'association d'éducation populaire et l'actrice, qui propose des ateliers de cuisine, présente des actions similaires à Élise, avec des produits secs. Pour ce cas spécifique, cet aspect peut sembler plus complexe puisque ces deux actrices travaillent déjà sur les distributions ensemble. D'après mon entretien avec Élise, je peux supposer que les ateliers ne se sont pas faits, car elle se décrit comme être très sollicitée et avoir peu de temps en général pour d'autres activités autre que ses actions principales. Cette question reste

importante pour les dynamiques du partenariat, particulièrement lorsque de nouveaux acteurs s'installent avec des propositions semblables à des actions d'acteurs déjà existants, au risque de les remplacer plutôt que de les compléter. Lors de ma dernière réunion de groupe de travail PEPS, j'ai récolté assez d'informations pour affirmer que la nouvelle boulangerie solidaire est intégrée dans le réseau partenarial des acteurs PEPS. En écoutant les échanges des acteurs, il était évident que les sept structures présentes dans la réunion en connaissaient beaucoup sur le domaine d'intervention de la boulangerie et ses multiples acteurs avaient également travaillé au préalable avec la boulangerie pour des ateliers de goûters. De mes notes d'observation j'ai relevé :

« Le centre social a fait un partenariat avec la boulangerie [boulangerie solidaire] autour des goûters [...]

L'association d'éducation populaire [Judith] est aussi dédiée aux ateliers autour du goûter avec [boulangerie solidaire]. [...]

Ils [structure constructeur et gestionnaire de logements sociaux] ont aussi travaillé avec [boulangerie solidaire]. [...]

Entre autres, ils [deuxième association d'éducation populaire] ont aussi entamé des ateliers de cuisine avec [boulangerie solidaire] sur les goûters des enfants. »

- *Groupe de travail 3*

L'avantage de cette boulangerie solidaire pour ces acteurs est qu'elle est localisée dans le quartier, malgré le fait qu'elle n'ait pas encore de lieu propre. Or, des questions de concurrence existent déjà, soulignant que des associations aux objectifs similaires peuvent avoir des visions différentes pour le même sujet parfois très spécifique. Cette confrontation des perspectives est soulignée par la deuxième association d'éducation populaire lors de son organisation du temps fort dans la thématique du pain à Bréquigny. L'association d'éducation populaire travaille pour l'événement avec la nouvelle boulangerie et une autre boulangerie. L'acteur nous expliquait avec un air amusé que ces boulangers n'arrivassent pas à un accord entre la manière dont chacun fabrique son pain, ce qui a résulté en 2 ateliers de pain, chacun par association dans l'événement ; un le matin et l'autre dans l'après-midi.

Ce sont ces échanges, faits dans les réunions PEPS ou des moments plus informels entre acteurs qui permettent aux acteurs d'en apprendre plus sur les autres acteurs de PEPS, car ils présentent leurs activités et nouvelles, mais aussi approfondissent leurs connaissances ou apprennent sur d'autres acteurs à partir des expériences de chacun. Pendant mes observations les acteurs semblaient intéressés par les actions de chacun, s'engageaient à des discussions et prenaient des notes tout au long de la réunion. Une actrice du centre social

avait mentionné lors de ses permanences travailler avec les femmes sur l'équilibre alimentaire et l'environnement, qu'un planning sur la gestion du budget avait émergé de ce travail, Judith avait rebondi aussi tôt pour que le centre social partage cette ressource avec les acteurs. L'interconnaissance permet aussi d'identifier les acteurs qui sont plus isolés puisqu'ils entrent moins en contact avec les autres acteurs et éventuellement pourraient les aider à se joindre aux actions partenariales.

Les acteurs à l'échelle d'un quartier ont plus de chance de se connaître et de travailler ensemble, mais ce partenariat ramène à une similarité d'actions. À cet égard, j'ai pu constater que les interventions avec certains acteurs comme la boulangerie solidaire ou les événements organisés entre les acteurs PEPS prenaient une approche sociale pour traiter les questions de l'alimentation durable dans le quartier.

D. Réponse des initiatives partenariales à Bréquigny par l'approche sociale à l'alimentation durable

Différentes initiatives ont émergé des acteurs de la commission PEPS avec un fort ancrage à l'accessibilité alimentaire s'adaptant à leurs publics précaires.

L'approche par le social peut parfois paraître la meilleure approche pour ramener les habitants d'un quartier précaire aux questions de l'alimentation durable. Patricia, diététicienne, plusieurs fois intervenante dans le quartier, décrit un obstacle qu'elle a pu constater qui est de ramener les publics à participer aux interventions, principalement lorsque les initiatives proposées venaient de l'extérieur. Pour elle, il fallait avant tout installer un climat de confiance ; *“quand il y a le plaisir de se retrouver entre elles [public cible] déjà, et essayer de nouvelles pratiques qu'on leur a un peu suggérées, on a franchi un cap là déjà.”*

Carla au sein de la Mairie de quartier, prend une approche à la population par le social. Elle souligne comment le “manger” ensemble, par des pratiques de convivialité, permet de rapprocher les individus de différentes cultures, en justifiant la manière dont ça touche aux traditions, souvent un temps consacré à la cuisine ; *“c'était assez facile quand même de créer du collectif avec des personnes qui sont de cultures différentes autour d'un même enjeu”*.

La Fédération des Acteurs de la Solidarité de Nouvelle-Aquitaine a suivi la même manœuvre dans leur guide intitulé « Guide des initiatives en Nouvelle-Aquitaine : Agir pour une alimentation saine, digne et durable » se focalisant à agir dans les QPVS aux questions d'alimentation durable ». Ce guide s'oriente vers la “création du lien”, “temps d'échange” et “partage de culture”, nombreuses des interventions proposées ont pour stratégie de

dynamiser le quartier en faisant des rencontres, pour faire émerger des projets et des actions sur l'alimentation (Fédération des Acteurs de la Solidarité de Nouvelle-Aquitaine, s. d.).

Les professionnels peuvent aussi entrer dans la thématique de l'alimentation durable par des interventions du domaine social, pour Judith par exemple, elle a commencé à réfléchir à ces questions autour de la cuisine et des repas partagés avec son public afin qu'ils puissent parler en français. Les repas étaient au second plan, donc à prix pas cher, mais avec des échanges plus réguliers elle a commencé à se questionner sur la provenance des produits, mais en étant consciente des prix ; *“j'ai commencé à regarder un petit peu ce qu'il y avait autour de nous, qu'on pouvait effectivement être plus sur des circuits courts, mais du coup, ça nous revenait plus cher, donc comment on fait pour manger mieux, mais ça ne nous coûte pas plus cher”*.

Ces projets de santé sont souvent dans la forme d'animations (ex. : atelier de cuisine), banquets ou temps fort autour des repas. Ces événements ont pour objectif de rapprocher aussi les habitants et professionnels autour de l'alimentation durable et ainsi de créer du lien à différents niveaux. Cette stratégie permet de réunir un grand nombre d'acteurs dans un même lieu : *“autour d'un banquet il y a la préparation donc il y a du collectif, donc il y a des habitants, habitantes qui vont cuisiner, et si on les cale sur de bons moments, ça fait qu'on a aussi des événements partenariaux, où on va avoir le sport qui se mélange aux acteurs de la culture ou socio artistique.”* - Carla, mairie de quartier.

Les liens sociaux et la précarité alimentaire sont des notions qui ne doivent pas être séparées, car cette vulnérabilité citoyenne affecte la manière de s'alimenter, les relations sociales et même la « citoyenneté » de l'individu, car les différentes possibilités de s'approvisionner et de se nourrir marquent sa place dans la société et sa relation avec les autres, jusqu'à elle-même (Balbot et al., 2021). La dignité à s'alimenter est par conséquent une question importante pour ce public, notamment dans les lieux de distribution fortement stigmatisés pour les personnes en précarité et avec une connotation à la classe sociale inférieure fortement ressentie. Le “manger ensemble” propose une possibilité à ce public, comme Judith le décrit de *“redonner un peu de dignité”*.

Parmi les initiatives les plus émergentes dans le quartier, j'ai constaté à partir des entretiens et observations de la troisième réunion de groupe de travail que les ateliers de cuisine sont les plus fréquemment utilisés. Ces ateliers étaient faits auprès des familles pour les goûters. Ces types d'ateliers sont très appréciés, car ils permettent une dynamique qui rassemble le social et le pratique, mais aussi de parler de budget. En effet, les ateliers de cuisine sont des

pratiques courantes. Ce travail des acteurs intersectoriel permet de contribuer aux questions de l'alimentation durable. Ces activités sont adressées dans le guide des initiatives en Nouvelle-Aquitaine et par d'autres organisations, comme la coopérative d'études sur l'intervention sociale qui base ses interventions en Occitanie pour accélérer l'accès au mode de consommation durable dans les QPVs. Ces instances constatent que de nombreuses organisations mettent en place des ateliers de cuisine dans le but de partager des recettes, d'encourager l'utilisation des produits frais, de cuisiner de manière économique et de favoriser les échanges culturels autour d'une atmosphère conviviale (Fédération des Acteurs de la Solidarité de Nouvelle-Aquitaine, s. d. ; Villes & Territoires, 2021).

Les initiatives d'alimentation durable visant les populations les plus démunies ne se focalisent pas seulement dans la création de lien, mais parfois cherche aussi à améliorer l'accessibilité de l'alimentation durable aux populations les plus vulnérables (ANCT, 2023 ; Villes & Territoires, 2021). Les interventions pour améliorer l'accessibilité sont plus évidentes pour l'association d'achat alimentaire, qui permet d'offrir un temps où les habitants peuvent consommer mieux. Les interventions alimentaires sont d'autant plus bénéfiques si ce temps se répète comme pendant les ateliers de cuisine, constaté au sein des différents acteurs PEPS dont les associations d'éducation populaire ou centre social.

En conséquence, ces initiatives sociales peuvent être un temps pour aborder des thématiques de santé et d'environnement. Concernant ces autres aspects de l'alimentation durable, l'environnement est aussi beaucoup abordé dans les entretiens, notamment la question du circuit court, produits locaux et biologiques. La notion de la santé est abordée de façon plus ambiguë, principalement sur ses enjeux comme les maladies chroniques. À différentes instances, les acteurs font connotation à la santé, par exemple les aliments malsains sont mentionnés par une actrice, mais qui faisait référence aux produits industriels en comparant aux produits locaux, reliant ainsi l'aspect environnement. Dans le chapitre suivant, j'aborderais comment les thématiques de la santé pour l'alimentation durable engendrent des discussions et négociations entre les acteurs, ceux de la commission et les spécialistes.

Actions par le social, agissant sur les besoins des habitants du quartier et permettant de toucher leurs besoins sociaux ainsi que de reconnecter aux plaisirs de l'alimentation en formant des liens et moments conviviaux. Cette approche permet à la population des acteurs locaux de se rapprocher des thématiques à l'alimentation durable. Cependant lorsque les acteurs locaux élargissent leurs réseaux partenariaux avec des réseaux intersectoriel et plus multidimensionnel, différentes réponses à l'alimentation durable émergent.

II. Le réseau intersectoriel et multidimensionnel de PEPS avec différentes réponses à l'alimentation durable

A. Acteurs pluridisciplinaires dans la santé et alimentation durable

Les acteurs selon leur discipline, par conséquent leurs expériences, se positionnent différemment dans leurs maîtrises du sujet de l'alimentation durable. Ce constat a été surtout notifié lors de l'activité introductive du groupe de travail 2 où nous avons réalisé une activité pour nous présenter et indiquer notre niveau d'expertise dans l'alimentation durable :

« Comme première activité pour briser la glace et connaître les autres acteurs dans la salle, l'animatrice nous a demandé de nous positionner selon notre degré de connaissance sur l'alimentation durable puis de nous introduire et expliquer pourquoi on s'est positionné dans ce rang particulier de la file. Les personnes se sont vite positionnées vers les extrêmes entre les "très connaisseurs" ou "experts" et les "pas du tout connaisseurs". J'ai attendu que la file soit à peu près désignée, puis je me suis positionnée dans le centre le plus proche des "connaisseurs" en alimentation durable, quelques rangs derrière ma tutrice de stage. L'animatrice a attendu un peu avant de faire la restitution pour que les derniers acteurs ajustent leurs places dans une position précise. » - *Groupe de travail 2*

La position des acteurs correspondait à la proximité de leurs actions avec l'alimentation durable. Pierre, éducateur sportif, malgré l'engagement de sa structure pour des goûters plus sains et d'origine biologique, se positionne plus comme un acteur passif. Ses missions sont cadrées vers le sport, ainsi dans l'exercice de positionnement de ses expertises par rapport à l'alimentation durable, il était placé du côté des "moins connaisseurs", pour lui la commission servait davantage pour apprendre des autres acteurs : *"Moi, je compte sur eux pour m'amener des billes finalement [...] En tout cas, on a envie de faire partie de ce projet-là, mais je me sens plus à dans l'attente et dans l'écoute que d'apporter quelque chose"*.

Pour certains acteurs le partenariat dans la commission PEPS reste à l'étape de la "mise en réseau", se limitant aux partages d'informations sur le quartier ou dans la thématique de l'alimentation durable. Ces partages de connaissance bénéficient aussi à certains acteurs et leurs structures. Continuant avec l'exemple de Pierre, l'animateur sportif, témoigne lors de notre entretien, son apprentissage des acteurs ressources dans le quartier et son intérêt à faire partager les informations pour que toute la structure puisse connaître les initiatives et éventuellement en bénéficier ; *"j'ai partagé ce qu'on a vécu dans ces réunions là avec mes 2 collègues [...] on a parlé du [association d'achat alimentaire], et cetera"*.

Les acteurs du terrain peuvent en particulier bénéficier de la diversité des domaines, car cela multiplie les domaines d’actions qu’ils peuvent aborder dans le champ de l’alimentation durable. En effet les acteurs complètement intégrés dans le domaine de l’alimentation durable, en principe, peuvent traiter plusieurs questions de ce domaine. Je constate cela notamment avec le discours de Patricia, la diététicienne de la Mce, sur comment en tant qu’actrice plus spécialisée, elle pourrait apporter aux acteurs locaux ; *“l’alimentation durable englobe tellement de domaines, comme on disait une entrée, environnement, social, économique, santé, que bah moi, je me situe dans le maillon santé. [...] moi je crois qu’on ne peut pas travailler qu’un seul maillon”*.

Comme exemple d’actions plus spécialisées, Patricia travaille avec des femmes immigrées d’une association socio-culturel à Bréquigny, pour adapter leurs recettes traditionnelles à des recettes plus durables, avec des ingrédients de la région et de saison. Elle apporte donc une connaissance théorique pour la connaissance des aliments selon leurs saisons, ainsi que des connaissances pratiques pour pouvoir mener un atelier de cuisine et sensibiliser les participantes sur les questions de la saisonnalité, l’environnement et l’alimentation.

De ce fait, la commission PEPS a permis un élargissement des problématiques des publics aux enjeux de l’alimentation durable dans le quartier. Carla, dans la mairie du quartier, connaît un grand réseau d’acteurs qu’elle rencontre régulièrement pendant ces *“cours de travail”*, c’est-à-dire à partir de ces missions de travail qui ont pour nature de rencontrer des acteurs sur divers sujets. Ces missions sont valorisées dans le partenariat PEPS, car cela lui permet d’inviter des acteurs spécifiques selon la thématique. Ces acteurs stratégiques peuvent ainsi contribuer sur des aspects plus techniques dont les membres permanents de la PEPS peuvent manquer. Car, ces professionnels locaux ont un fort risque de manquer de connaissances et outils pour la mise en œuvre d’une action spécifique de ce domaine, en particulier pour des actions durables (Balbot et al., 2021). Les acteurs locaux profitent de ces moments pour rencontrer des structures qui se consacrent à ces domaines et avec lesquelles ils n’ont pas l’opportunité de traiter régulièrement.

B. Élargissement du partenariat des acteurs locaux avec des acteurs intersectoriels

Les *“cours de travail”* de la chargée de mission politiques de la ville du quartier, lui permette aussi de ramener des acteurs de différents secteurs en *dehors* du quartier, comme nous pouvons observer dans le tableau 2 pour les groupes de travail 1 et 2, qui comprenait des acteurs de secteur institutionnels ; “élu alimentation durable”, une “déléguee du préfet de l’état” ou des collectifs ; la “Société Coopérative d’Intérêt Collectif pour l’agriculture durable”.

Mes observations des échanges entre les acteurs lors de ces réunions m’ont permis de comprendre que ces réunions sont des moments de partage et d’apprentissage mutuel entre les participants, en particulier lorsque ces échanges dépassent un seul secteur. Les échanges les plus marquants qui ont permis ce constat étaient entre la deuxième association d’éducation populaire, association d’achat alimentaire et l’élue de la ville sur l’approvisionnement des goûters ;

« La coordinatrice du groupement d’achat a entamé une conversation avec l’animateur [association d’éducation populaire] après qu’il a annoncé sa requête, suggérant des commandes groupées au sein de leur structure. Ils abordent aussi les questions logistiques ; prix, quantité, disponibilité, etc., si ce projet devait aboutir. Certains acteurs de structures similaires semblaient intéressés par cette idée ou l’avaient déjà expérimenté dans un partenariat avec l’association sur le goûter. Nous sommes tous attentifs dans la salle et à l’écoute de cet échange. De ce court dialogue, les acteurs avaient déjà repéré une autre difficulté à cette action ; la question du stockage. L’association d’éducation populaire n’avait pas un lieu approprié pour le faire, les autres structures n’avaient pas de lieu en tête non plus, quand Carla nous demande des suggestions. L’élue de Rennes métropole intervient à ce moment, informant qu’ils fournissent des goûters équilibré et bio, et que peut-être l’association d’éducation populaire pourrait en acquérir. Ces acteurs entament une discussion et les logistiques ont rapidement été abordées. » - *Groupe de travail 2*

Véronique, la chargée de mission promotion de la santé a vu l’aspect positif du travail en partenariat dans la commission. Elle donne comme exemple pour justifier sa réponse la deuxième association d’éducation populaire du quartier. L’animateur avait une demande particulière pour qu’on intervienne dans sa structure afin de sensibiliser ses collègues sur la question du goûter ; « [l’association d’éducation populaire] *est venue avec des choses qui ne pouvaient pas développer dans leur propre structure, qu’ils ne peuvent pas faire tout seul* ».

Les temps de travail donnent une place aux acteurs pour s’exprimer en rapport aux problématiques de l’alimentation durable dans le quartier avec différentes perspectives selon leurs secteurs, toutefois, un point de vue très important et signifiant à la discussion a était quasi inexistant dans ces réunions, celle de la perspective des habitants. Dans le premier groupe de travail, on constate qu’une habitante était présente (tableau 2, groupe de travail 1, 24 novembre 2022) or dans les deux autres réunions, il n’y avait plus de participant pour représenter les habitants de Bréquigny.

Solliciter, plus souvent, les habitants dans ces discussions serait intéressant, car ce sont les individus concernés par les interventions et le focus des actions partenariales. Ils possèdent une connaissance approfondie de leur propre situation et ont la capacité de se mobiliser pour comprendre les problèmes et contribuer aux solutions. En partageant la réflexion avec eux, on favorise leur participation active et on assure une meilleure adéquation entre les interventions et les besoins réels de la communauté (Bilodeau et al., 2019).

Les habitants se situent dans un secteur différent des acteurs de la commission, ils ont la capacité d'apporter (leurs besoins, leur expérience, leur vision) aux travaux intersectoriels de celle-ci. Ce travail des acteurs intersectoriel permet de contribuer aux innovations des pratiques des professionnelles et un décloisonnement de leurs activités, car les professionnels impliqués dans un partenariat communautaire auront une meilleure capacité à adopter de nouvelles façons de travailler qui dépassent leurs domaines ou secteurs habituels. Ceci est le constat de l'étude de Fleuret (2015) qui effectue une analyse des facteurs pour la réussite des interventions communautaires en santé, avec 4 études de cas, comparant des communautés dans quatre pays différents, le Québec, la France, le Brésil et le Mali. L'étude relève que ce partenariat d'acteurs intersectoriel sur une échelle locale a permis le partage de connaissance et une intégration de multiples perspectives des professionnels de santé pour mieux répondre aux problématiques complexes de la communauté comme les cliniques communautaires pour des populations isolées et très précaires. Le partenariat a permis à ces acteurs d'intégrer dans la mise en œuvre de leurs actions une approche plus holistique. L'étude a toutefois démontré que certains cadres professionnels de santé, comme les médecins et pharmaciens, ont eu peu de changement dans leurs pratiques.

Les bénéfices observés dans cette étude n'étaient pas visibles dans le réseau partenarial de la commission PEPS, en effet malgré le nombre d'acteurs présents et les secteurs différents, je n'ai pu constater de ce partenariat que des échanges d'informations. On peut supposer que les projets collaboratifs pourront éventuellement arriver après plus de groupes de travail, mais de mes réunions et entretiens avec les acteurs, il semblerait que chaque acteur demeure dans son secteur.

Il aurait sûrement fallu mener plus d'observations, spécifiquement pendant les activités des acteurs PEPS, ou interviewer plus d'acteurs hors secteurs associatifs pour comprendre les dynamiques intersectorielles qui se passent dans le quartier.

Ramener des acteurs si divers dans une question spécifique et limitée à une zone géographique place des contraintes dans certains aspects, spécifiquement leurs

engagements et contributions au travail. J'ai souligné que la charge de travail affecte aussi la position des acteurs invités dans la commission, Élise, une importante partenaire locale se positionne comme "participante", à cause de sa charge de travail, elle apprécie néanmoins la prise en charge de la collectivité pour "soulager les associations" intégrées dans le terrain.

Le partenariat intersectoriel pourrait en revanche contribuer dans de nombreux domaines pour améliorer le fonctionnement des acteurs PEPS qui effectuent des actions d'alimentation durable en plus de leurs missions primaires. Dans son travail intersectoriel avec les acteurs PEPS, Véronique de la collectivité décrit que les barrières de travail dans ce partenariat est le manque de ressources financières et humaines : *"Les acteurs, ils sont tous en sous-effectif, tous les partenaires. Ils manquent du monde pour faire déjà leur mission principale, donc aller sur d'autres sujets par ailleurs, c'est complexe en fait"*.

Judith relève aussi l'argent comme un inconvénient des partenariats du réseau et rajoute aussi le temps pour mener ses actions comme une barrière : *"Le temps et l'argent [inconvénient] parce que pour mettre en place des actions comme ça, il faut aussi écrire des projets, faire des demandes de subventions, et cetera."*

L'étude de Fleuret (2015) sur les interventions en santé sur les communautés, souligne aussi des "contraintes administratives, budgétaires ou réglementaires" lors de partenariat intersectoriel, mais que ce sont des défis surmontables quand l'autonomie entre acteurs est préservée, et que surmonter des difficultés peut contribuer à des innovations. Le travail intersectoriel pourrait permettre d'officialiser les partenariats dans le quartier, par l'aboutissement des traces écrites qui permettraient aux acteurs de consacrer dans leur temps de travail une disponibilité pour les mises en œuvre partenariale (FNARS, 2016).

La dimension locale est le niveau où les acteurs provenant de divers secteurs se rencontrent pour élaborer ensemble des initiatives de santé communautaire (Fleuret, 2015). Ces acteurs proviennent aussi des milieux pluridisciplinaires dans le domaine de la santé et l'alimentation durable, leurs perspectives sont par conséquent différentes et peuvent influencer le partenariat et ses projets. Le réseau partenarial de la commission PEPS amène une source d'informations diverses grâce aux acteurs pluridisciplinaire et multisectoriel participant, toutefois arriver à des projets concrets ou des prises de décision commune peut s'avérer plus difficile avec des profils d'individus si différents.

C. Négociation hiérarchique entre les acteurs de différentes approches aux enjeux de l'alimentation durable

Lorsque les acteurs forment un partenariat pour agir sur un objectif commun, chaque individu arrive avec ces logiques d'actions, des perceptions de la manière d'agir et parfois même avec des compréhensions et intérêts différents (Bilodeau et al., 2019). Ces acteurs ont une culture et une identité propre, et pour un partenariat avec des acteurs variés comme dans les groupes de travail PEPS les négociations doivent être plus nombreuses afin d'arriver à des décisions pertinentes pour les acteurs.

Auparavant, j'avais souligné les risques d'avoir des objectifs et priorités différentes sur les enjeux de l'alimentation. Une des questions du guide d'entretien était de définir l'alimentation durable, les acteurs y avaient répondu en la définissant en termes théoriques ou plus pratiques, par exemple les actions rattachées à la pratique "manger local". La notion environnementale était prise en compte pour tous les acteurs, en particulier les acteurs associatifs de PEPS. L'aspect global de l'alimentation durable donc l'environnement, mais aussi santé et social fut décrit par la diététicienne de la Mce et les collectivités, qui pensaient nécessaire d'ajouter selon "leurs définitions" le côté accessibilité pour tous. Ceci expliquant pourquoi le comité a ajouté "solidarité" dans ses objectifs, malgré le fait que dans les définitions de l'alimentation durable l'accessibilité est comprise. Cette perspective non globale de l'alimentation durable peut expliquer l'incompatibilité des idées dans certaines décisions. En effet, différents points de vue ont émergé de ce partenariat notamment sur la thématique de la santé.

Les différentes perspectives pour aborder ce thème sont réellement démontrées lors du troisième groupe de travail qui traite les perspectives du futur et la formation des professionnels du quartier. La formation des professionnels était une des actions dégagées par la demande d'un des acteurs PEPS. Pendant cette réunion, un moment était consacré pour que les acteurs partagent des idées de thématiques et le format des formations nécessaires pour les professionnels du quartier. La malbouffe et la préparation des repas sains (sous diverses formes) étaient les thèmes les plus abordés par les acteurs de terrain qui souhaitent acquérir des compétences très techniques comme « préparer des goûters pas chers, sain et non périssable ». Véronique, suggérait plutôt que des formations propres diététiques sur l'équilibre alimentaire soient tenues avec pour cible les enfants, le public cible des acteurs.

Ce sujet aurait pu être traité comme une controverse entre les acteurs, mais l'achèvement de ces échanges n'a pas amené à des arguments aboutis ni une réponse claire. Carla, prenait

notes des idées qui étaient partagées avec tout le groupe, elle a ensuite partagé toutes les idées dans le padlet de PEPS, mais sans apporter plus d'information que le résumé de ce que les acteurs ont partagé.

Les actions PEPS suivant une approche sociale en vue d'une alimentation durable, vise la thématique de la santé pour certains acteurs, qui n'était pas assez abordée ou mise en avant, quand bien même ces actions sont indispensables pour le quartier. Véronique l'illustre bien dans son propos : *“ça anime le quartier, ça favorise le lien social, je vois très bien ces objectifs-là, je ne sais pas s'il y a un objectif de santé.”*

Une différence dans la manière d'intervenir sur l'enjeu de l'alimentation durable était évidente entre les acteurs spécialisés et les acteurs sociaux de la commission PEPS.

J'ai pu ressentir une certaine frustration provenant des acteurs spécialisés de la commission concernant des “actions concrètes”. La coordinatrice de l'association d'achat alimentaire, explique que ce mécontentement est dû à l'accumulation des rencontres entre acteurs sans résultats probants pour elle et pour le public avec qui elle travaille : *“je le déplore un petit peu parce que c'est beaucoup de temps passer à des réunions, et cetera, des échanges, et ça n'aboutit pas forcément à des actions concrètes pour les habitants de quartier.”*

Une des actions qu'elle considère “concrète” proposée par la commission lors du deuxième groupe de travail, est “le vélo popote”, un projet déjà porté à Bordeaux. Le vélo popote est un vélo avec une cuisine transportable qui serait utilisé pour sensibiliser à la cuisine et l'alimentation saine d'une manière pratique. Elle ajoute que ce projet avec une capacité de créer des liens, en privilégiant une démarche « d'aller vers ». Celui-ci, serait bien plus difficile à mettre en place, néanmoins, serait un projet à long terme selon Élise. Cette actrice traite les questions de l'environnement, l'accessibilité alimentaire ainsi que les aspects de la santé. Elle n'a pas l'habitude de passer par l'approche ou le lien social, mais d'intervenir directement auprès du public.

Similairement, Véronique, la chargée de mission de promotion de la santé, démontre quelques résistances à se focaliser sur les approches par les actions sociales dans le quartier. Elle se dit *“septique”* quant à l'organisation d'événementiels, à savoir si les habitants contribuent ou non à la création de ces événements. Elle invite à des projets plus concrets en comparaison des initiatives prises pour la mise en lien : *“tout ce qui va se répéter dans le temps est beaucoup plus pertinent qu'un truc qui est juste un instant T”*.

En relevant les désaccords constatés sur des démarches entre acteurs du cercle PEPS et acteurs spécialisés, j'ai pu me rendre compte d'une priorisation des actions PEPS. Les arguments des acteurs externes à la commission sont considérés, mais n'ont pas le même poids dans les décisions finales. Cette hiérarchie de décision est un peu logique, car les acteurs qui forment la commission principale sont ceux qui soulignent les problématiques à traiter et celles-ci sont spécifiques à leurs publics. Toutefois, ce rapport de pouvoir plus important chez les acteurs PEPS, cause une inégalité entre les acteurs, ce qui ralentit les discussions. Effectivement, si les autres acteurs s'attendent à ce que leurs arguments ne soient pas nécessairement pris en compte, ils seront moins motivés à participer aux échanges. Véronique semble particulièrement ressentir ce rapport de pouvoir quand elle dit n'avoir "clairement pas" la main sur les projets de la commission PEPS. Les répercussions pour ce partenariat seraient un non-changement du point de vue des acteurs et peu d'innovation des actions (Bilodeau et al., 2019).

Toutefois, tous les groupes de travail regroupaient des activités visant aux échanges d'idées entre tous les acteurs et celles-ci étaient conservées et discutées de nouveau lors du prochain groupe de travail, comme j'ai pu le relever de mes notes d'observation.

« Le groupe est divisé en trois sous-groupes. Pour cette activité, trois grandes feuilles sont accrochées au mur, sur chacune est inscrit une barrière à l'alimentation durable ; petit budget, méconnaissance des réseaux et manque de temps. Devant chaque feuille se trouve une animatrice à côté d'une table, avec des feutres de couleurs. Nous avons quelques minutes par table pour proposer des solutions pour chaque problème. À la fin de l'activité nous restituons nos idées » - *Groupe de travail 1, 24 novembre 2022*

« Le groupe s'est ensuite séparé en 3 tables. Sur chaque table était posée une feuille concernant l'un des trois obstacles pour l'alimentation durable repérée dans le quartier de Bréquigny : 1) Petit budget, 2) Méconnaissances des réseaux et 3) Manques de temps. L'animatrice coordonnant le temps d'échange nous avait accordé 10 à 15 minutes pour discuter entre tables de ce qui se faisait déjà dans le quartier, ce qui se mettait en place et les éventuelles solutions à mettre en place, puis elle échangeait les feuilles entre chaque table et les groupes devaient apporter plus d'idée à ce qui était déjà écrit [...] À la fin de l'activité, chaque personne de la table lisait et partageait les idées de la feuille » - *Groupe de travail 2, 26 janvier 2023*

Les idées travaillées sont prises en compte par la collectivité locale, cependant Carla a la responsabilité de décider des idées émises par les acteurs lors de ces groupes de travail. Elle

me décrit qu'un de ses rôles dans le partenariat PEPS est de *“faciliter la mise en place des actions dernières pour que les choses se mettent en place assez facilement [...] il y a plein d'idées de données, ce qu'on priorise là-dedans ?”*

La collectivité joue un rôle important sur les décisions des actions finales apportées, elle a par conséquent une influence sur le partenariat du quartier. Dans le chapitre suivant j'aborderais les divers rôles de la collectivité locale et comment elle bénéficie du partenariat entre les acteurs PEPS.

III. Les rôles multiples de la collectivité locale dans la commission PEPS

A. Le rôle médiateur de la collectivité locale

À plusieurs reprises j'ai abordé des animations dans le groupe de travail PEPS. Mes notes d'observation démontrent que toutes les réunions de travail s'accompagnent d'une animation destinée à différents objectifs. Dans les trois réunions, il y a eu des moments par exemple qui nous ont permis de nous présenter d'une manière plus interactive ; « Comme première activité pour briser la glace et connaître les autres acteurs, nous avons commencé en nous positionnant selon notre degré de connaissance sur l'alimentation durable puis en nous présentant et en expliquant pourquoi nous nous classions à ce rang de la file » - 24 novembre 2022

Carla, la chargée de mission politique de la ville, s'investit afin de dynamiser les groupes de travail pour “accrocher” les acteurs et promouvoir les échanges. Elle explique avoir suivi des cours d'animation dans le but de jouer au mieux ce rôle. Je constate un vrai bénéfice de ces animations pendant le groupe de travail. Effectivement, travailler en petit groupe permettait de donner la parole à certains acteurs qui ne s'exprimaient pas beaucoup lorsque le groupe entier était rassemblé. Mes notes d'observations indiquent par exemple peu de temps de parole pour les associations artistiques ou de boulangeries solidaires, mais j'ai eu la possibilité d'échanger avec ces deux acteurs pendant le deuxième groupe de travail, car nous étions assis sur la même table.

J'ai aussi observé que Carla agissait comme modératrice des échanges entre les acteurs. Elle permettait que les participants respectent le temps de parole, maintienne le silence quand les autres parlaient, et certifier que tout le monde comprenne bien la teneur des discussions :

« Les acteurs ont parlé à tour de rôle d'actions qu'ils ont menées sur l'alimentation durable, Carla a monitoré les discussions, par exemple en demandant aux acteurs d'expliquer plus en détail ou de définir pour que tout le monde à la table y compris les stagiaires puissent comprendre de quoi il était question.» - *Groupe de travail 3*

En tant que référente, elle facilitait les échanges pour qu'ils se passent de la meilleure manière possible pour tous. C'est un des rôles de médiateurs lors d'un partenariat de pouvoir assurer que toutes les parties soient adéquatement représentées et participent équitablement à la décision (Bilodeau et al., 2019). Or à certaines instances, la collectivité a laissé les acteurs négocier sans son intervention sur des sujets de controverse. Son intervention à ces moments aurait été bénéfique pour faire avancer les discussions. C'était en effet mon constat sur la thématique de formation des professionnels, qui n'a pas abouti à des résolutions explicites.

À son rôle s'ajoute aussi celui de proposer et de trouver des solutions.(Bilodeau et al., 2019) ou au moins aider au mieux à l'organisation de travail avec les acteurs. Concernant les problématiques du quartier, Carla s'oriente aussi sur les besoins de la population :

“l'année dernière donc on avait lancé sur l'été un formulaire pour enquêter un peu, quels sont les freins des habitants à aller vers l'alimentation durable. Voilà on était ressorti avec 3 freins qui sont à peu près les mêmes partout. Le manque de sous, le manque de temps, le manque de réseau, donc c'est un peu là-dedans qu'on essaie de s'orienter.”

On peut ainsi comprendre l'organisation des groupes de travail pour traiter les problématiques identifiées dans le quartier. Le travail de Carla est particulièrement exigeant, car il implique un travail pour accommoder les participants. Les fonctions d'un médiateur peuvent aller jusqu'à identifier les intérêts et les besoins de chaque partie et chercher à parvenir à des solutions répondant à un maximum de besoins et d'intérêts, en évitant de donner son propre avis pour préserver sa neutralité et assurer que les parties gardent le contrôle de la finalité du processus (Bilodeau et al., 2019). Véronique décrit comment Carla avec une position professionnelle semblable à la sienne, prend cette responsabilité :

“du coup plus on est sur des dynamiques variées avec des acteurs variés, tout ça, plus ça se ressent, je pense, en termes de contraintes, c'est que ça demande une énergie folle de piloter, déjà piloter ce genre de réunion, c'est énergivore au possible. De faire attention à chacun d'être dans l'attention que chacun y trouve son compte, voilà. Et ensuite, qui est qu'on puisse en ressortir des choses qui ont été utiles aux acteurs pour qu'ils continuent à s'investir” - Véronique, ville de Rennes.

Son rôle comme médiatrice va au-delà de proposer des solutions aux acteurs, son rôle consiste aussi à déléguer des actions pour répondre aux problématiques de chaque acteur, correspondant à leurs capacités et intérêts. La collectivité locale agit sur la dynamique du partenariat, allant de son format (animations proposées), aux thématiques des réunions, jusqu'à la gestion des actions des acteurs. Les contributions des acteurs de la commission PEPS n'ont pas été étudiées, mais c'est évident que la chargée de mission de la collectivité de Bréquigny joue un rôle fondamental dans ce partenariat.

B. Le rôle de liaison de la collectivité locale pour des acteurs

Le travail important de la collectivité dans un partenariat à l'échelle d'un quartier laisse planer le doute quant à savoir si ce n'est pas justement celle-ci qui agirait comme le moteur à la motivation commune des acteurs de la commission. Dans le contexte de Bréquigny, c'est aussi la collectivité qui a mis en place cette commission PEPS. Judith m'explique qu'à son arrivée Carla a identifié et permis aux acteurs du quartier de travailler en partenariat sur leurs problématiques communes liées à la parentalité ;

“On ne savait pas trop ce que chacun faisait dans nos structures. Quand [Carla] est arrivée comme chargée de mission [...], hop, elle a repéré ça tu vois, qu'on faisait tous des choses vu qu'on n'était pas en lien et du coup elle a mis en place cette commission, qui s'appelle la commission peps, maintenant et qui nous permet de nous retrouver en fait entre partenaires d'un même quartier et du coup, tu vois, elle a permis de faire le lien entre nous tous.”

L'animatrice éprouve une vraie reconnaissance quant à son travail ; *“l'arrivée de [Carla] a beaucoup fait tu vois sur cette commission, j'aimerais bien qu'elle continue et qu'elle puisse continuer à faire vivre.”*

Comme Carla, Véronique travaille dans une collectivité, leurs missions se ressemblent sur plusieurs domaines, notamment celui de faire du lien ou maintenir ce lien entre les individus, pour qu'ils se rencontrent et puissent travailler sur un projet ; *“être en connaissance de ce qui se passe et du coup, parce que c'est vraiment beaucoup ça notre métier, c'est d'être capable de parler des projets pour refaire le lien”.*

Rencontrer pour pouvoir faire du lien c'est une des raisons qui pousse Véronique à participer aux groupes de travail de la commission en cohérence avec ses propres objectifs *“sur le*

quartier, j'ai découvert pas mal de choses à chaque fois". La création de lien important pour répondre à plusieurs problématiques en commun, Véronique décrit ce premier travail comme ; *"identifier qu'est-ce qu'ils font, comment ils agissent, c'est quoi leur questionnement"*

Lors du troisième groupe de travail par exemple, la première partie est consacrée à informer sur les activités des acteurs :

« Carla demande ce dont les acteurs parlent, les activités qu'ils ont débutées chez leurs structures concernant les priorités listées en rapport à l'enquête et les derniers groupes de travail (ces priorités on était rappelées : budget, manque de temps et méconnaissance du réseau). Elle dit que c'est le moment d'informer les autres acteurs de ce qui se passe dans leurs structures pour ne pas travailler en isolement. »

Le rôle de Carla consiste à limiter la fragmentation de ces actions au sein du quartier, notamment en leur permettant de se rencontrer et de travailler ensemble. Les acteurs bénéficient de ces tentatives. Pierre me décrit que la démarche PEPS est intéressante et qu'il bénéficie des réunions, car cela lui apporte de la *"visibilité interprofessionnelle"*.

Cette question de maintien des dynamiques entre acteurs pour qu'ils travaillent ensemble paraît fondamentale pour les collectivités. Une grande partie de ce travail sert à ce que les acteurs se familiarisent à la dynamique et continuent d'en créer pour s'atteler à des objectifs plus complexes et de longues durées. Carla explique qu'au fil du temps les actions peuvent répondre aux problématiques de la population et créer des leviers aux barrières existantes. Tout cela, dans le but que les acteurs prennent une habitude et développent des actions concrètes, elle ajoute concernant les types d'actions ; *"des mises en place de temps de convivialité autour de ça, parce que c'est aussi ce qui fait en parler facilement, en sortie d'école, en sur l'espace public, enfin voilà ben des temps pendant les banquets, l'été, enfin des choses comme ça. [...] faut y aller étape par étape et voilà maintenir le partenariat, et puis voire à d'en créer."*

J'interprète aussi que les actions peuvent évoluer en dehors du social à des projets plus concrets répondant plus directement aux problématiques du quartier, notamment avec des partenaires plus spécialisés dans l'aspect santé et environnement, agissant sur les trois barrières du quartier que Carla a identifié comme les problématiques prioritaires du quartier.

Les stratégies de progression d'action collective sont appliquées par la collectivité locale pour engendrer un projet du moins provisoire entre les acteurs (Bilodeau et al., 2019). Ces

stratégies consistent à mobiliser les acteurs avec un intérêt à travailler ensemble, pour créer une dynamique participative et par conséquent engendrer un projet provisoire avec les éléments principaux de la problématique ainsi que des pistes d'actions pour y répondre. Cette méthode favorise les échanges pour glaner des informations et en apprendre plus sur milieu afin de comprendre ce qui s'y passent ou ce qui y est déjà en cours.

C. Le rôle d'accompagnateur de la collectivité locale

Les missions de la collectivité, direction mairie de quartier est avant tout d'accompagner les projets, sur les aspects plus techniques que Carla nous détaille ; *“j'accompagne les budgets, la mise en place des budgets et la recherche du financement et l'attribution de financement.”*

Ces missions principales sont maintenues dans la commission PEPS, qui veille à ne pas piloter le projet, mais à en référer la collectivité locale. L'entretien avec Véronique permet de mieux comprendre les méthodes de travail de la chargée de mission du quartier de Bréquigny. Une fois avoir identifié les pistes sur lesquelles les acteurs souhaitent travailler, elle délègue les tâches de pilotage, afin que le travail soit fait par les acteurs du quartier ; *“je pense donc il faut qu'il y ait un pilote qui ne soit pas elle, surtout pas elle”*.

Le travail de la collectivité d'accompagnement doit bien se différencier de celui du pilotage, les actions doivent venir des acteurs du quartier, qui prennent en charge le fonctionnement à la place de laisser porter les projets par la collectivité. Au contraire, le travail d'accompagnement du projet par la collectivité et le pilotage des acteurs permet de faire vivre les dynamiques partenariales et d'aboutir à des actions significatives pour ces acteurs. C'est entre le deuxième et troisième groupe de travail que des actions prises par la commission PEPS commencent à être réalisées. À la fin du deuxième groupe de travail, ces actions ont été distribuées parmi les acteurs :

« Une fois que nous avons été présentés et avons discutés des projets possibles, ils commencèrent à prendre forme quand l'animatrice initia l'attribution des rôles et charges de chaque acteur. Elle suggérait des actions et demandait directement aux acteurs pertinents d'y répondre s'ils décidaient de s'engager. Ils discutaient après entre eux pour une éventuelle date de début et de la fin des actions. » - *Groupe de travail 2*

Le troisième groupe de travail était destiné à la collectivité afin de suivre les avancées des actions menées et aider à résoudre ce qui aurait pu causer des difficultés, c'est pourquoi le nombre de participants était plus restreint : « ce sont surtout les acteurs conducteurs, avec une certaine responsabilité aux "projets en réflexion" de la dernière réunion de PEPS qui prennent la parole ».

Les acteurs de cette réunion étaient notamment des acteurs locaux, avec un public jeune. J'ai par la suite compris que la Mce était invitée dans cette réunion pour discuter des formations des professionnels qui n'avaient pas pu être mis en place. C'était une des actions prévues dans la précédente réunion et Carla, dans ce troisième groupe de travail, cherchait à identifier les causes qui ont empêché l'action de démarrer avec les acteurs et la Mce. Cet échange a permis de comprendre que les besoins des acteurs devraient être identifiés pour pouvoir décider des thématiques sur lesquelles s'orienter avant de préparer la formation. En prenant un statut d'accompagnateur seul, la collectivité donne aux acteurs de l'autonomie, les acteurs PEPS demeurent ainsi libres de leurs actions (FNARS, 2016), et peuvent décider des formations qui leur sembleraient importantes à conduire avec la Mce.

Nous avons vu les différents rôles de la collectivité dans ce partenariat, avec les acteurs de terrain PEPS, ainsi que les aspects principaux de comment les projets au sein du groupe sont organisés. Cependant, le réseau partenarial dans la commission PEPS, avec les acteurs spécialisés, est plus complexe quand tous ces acteurs sont pris en compte. Le réseau partenarial regroupe plus d'échanges et controverses avec des enjeux importants à modérer ; contribution (partage d'idées), priorisation des idées et contribution équitable des projets (par attribution des rôles). Un médiateur, comme la ville, est tout aussi indispensable pour gérer ce réseau partenarial. En étudiant les projets émergents du réseau pour résoudre les problématiques du quartier, nous pourrions mieux comprendre ce partenariat, et cela commence par les problématiques communes à résoudre.

IV. Construction de projets partenariales pour répondre aux problématiques des acteurs de terrain sur l'alimentation durable de Bréquigny

A. Construction des objectifs communs à partir des problématiques communes, la question des goûters pour les enfants

Plusieurs problématiques similaires sur l'alimentation durable dans le quartier de Bréquigny ont été repérées par les acteurs que j'ai interrogés, les plus récurrentes étaient le manque d'offre alimentaire saine dans le quartier (restauration, locaux d'achat) et les autres priorités des habitants et certains acteurs, à l'alimentation. Judith, par exemple, nous décrit

que pour certains, il est plus important d'utiliser leur argent restant pour appeler leur famille dans leurs pays d'origine que pour mieux s'alimenter ou dans certains cas s'alimenter tout simplement. L'exemple du deal et de la consommation des drogues dans le quartier m'est illustré par Carla comme les autres priorités pour les acteurs de Bréquigny. Entre autres problématiques exprimées, il y a celle des goûters abordés à plusieurs reprises dans les groupes de travail PEPS et les entretiens. J'ai discuté de cette problématique à plusieurs reprises dans ce travail, car elle a été prise en considération par la majorité des acteurs et des pistes d'actions ont été entamées pour résoudre la problématique. J'ai aussi constaté que pour la question des goûters les acteurs avaient une vision plus concordante des barrières à résoudre, ainsi comme s'exprime Véronique sur cette problématique, les autres acteurs voyaient l'affaire similairement ; *“ça fait déjà plusieurs années en fait qu'on réagit sur le fait de se dire bah OK, vous [animateurs] dites que les enfants mangent mal, mais quand vous faites un goûter après une activité physique vous proposez du coca, du jus d'orange et des madeleines.”*

Cette problématique du goûter n'était pas une des problématiques initiales abordées par la collectivité. L'objectif initial de Carla était l'enquête sur les 3 freins à l'alimentation durable (temps, argent et réseau) résultant des réponses des habitants. Les questions du goûter sont les problématiques des acteurs de terrain PEPS. Les problématiques communes exprimées ont défini les objectifs communs et les actions partenariales à réaliser. Cette évolution démontre la valorisation des acteurs PEPS par la collectivité, qui reconnaît les expériences et atouts de chaque acteur ; *“ils connaissent leur quartier, ils connaissent les habitants mieux que moi et ils mettent en place des projets.”*

Lors d'une action en partenariat, la définition du problème et des solutions sont des activités qui devraient être en constante évolution. L'objectif serait donc que les projets émanent d'un point de départ pour engager le travail, susciter l'intérêt et mobiliser les acteurs concernés par le développement de l'action, tout en étant adaptables et flexibles au cours du temps pour répondre aux évolutions des nécessités du terrain définies collectivement. C'est ce qui s'est passé donc entre le travail sur les freins de l'alimentation durable dans le quartier aux problèmes des goûters pour les enfants.

L'initiative pour résoudre les freins de l'alimentation durable n'a pas été abandonnée, les acteurs du quartier ont entamé chacun des actions dans leur structure avec des partenaires divers pour travailler sur ces thèmes. La restitution des activités des acteurs lors du troisième groupe de travail était centrée sur ces actions, en investiguant et traitant le sujet selon la

collectivité locale ; « Carla est contente de la restitution des acteurs, ils ont été actifs sur les priorités des derniers groupes de travail » - *Groupe de réunion 3*.

La fluidité du travail des problématiques et solutions du partenariat est un exercice visant à créer un consensus initial qui permettra de progresser et d'impliquer les parties prenantes dans la réalisation du projet (Bilodeau et al., 2019). Le projet de la commission est donc des projets sur un temps-espace déterminé, complétant des actions du partenariat comme le projet du goûter. Une évaluation des objectifs et une redéfinition des priorités est donc une étape importante pour un partenariat incorporant différentes actions, avec des spécificités différentes. Par conséquent, il est nécessaire de distinguer les acteurs les plus pertinents à répondre aux problématiques pour chacune des actions.

B. Les étapes pour répondre à la problématique du goûter des enfants, réunion et négociations du réseau partenarial PEPS

Pour répondre à la problématique des goûters, la commission PEPS a dû réévaluer les enjeux à défendre, les acteurs qui détenaient les savoirs et les ressources, et recomposer le réseau partenarial pour agir sur ce nouveau projet. Un nouveau groupe de travail a ainsi été organisé après que Carla a pris contact avec des professionnels spécialisés (PEPS, 2023), c'est ainsi que la troisième réunion PEPS a eu lieu. Les acteurs locaux intervenants étaient des acteurs avec des enfants et jeunes comme public cible.

Les objectifs concrets de ce projet n'étaient pas clairement définis au début. L'animateur de l'association sportif et socioculturel, et la collectivité locale avaient montré un intérêt pendant nos entretiens, pour mettre en place une action d'harmonisation de la base de proposition des goûters pour qu'elle soit commune entre les acteurs du quartiers; "*Je serai prêt à dire au [sa structure] par exemple, bah nous, vous ne comptez plus dans les goûters bio et circuit court des vacances parce que y a un vrai projet partenarial qui se lance sur Bréquigny et je vais plutôt raccrocher à ce projet-là.*" - Pierre, animateur sportif.

Ce projet avait la possibilité de devenir un travail collaboratif, renforçant le partenariat local et avec de plus fortes chances d'être appliqué à long terme, toutefois cela n'a pas été assez étudié notamment à cause des différents niveaux d'acteurs locaux reliés à cette question. Carla explique que les acteurs du quartier se place à des étapes très différentes selon leurs structures et les objectifs attendus par rapport à la qualité des goûters visé. Pierre par exemple sa structure s'intéresse déjà aux questions d'"*alimentation plus saine, plus durable, plus locale*" et le siège de la structure avait pris la décision de distribuer des goûters aux enfants

suivant ces principes. Sa structure travaille avec des fournisseurs alimentaires hors du quartier.

Les négociations lors du groupe de travail 2 et 3 sur les goûters ont abouti à la solution suivante qui est de traiter cette problématique par la sensibilisation des animateurs, pour qu'ils soient plus conscients de l'alimentation des enfants et puissent proposer de meilleurs goûters. L'influence principale pour cet objectif est la remontée d'informations de la part de la deuxième association d'éducation populaire à ses collègues de travail qui ne sont pas forcément conscients des questions de l'alimentation. Par conséquent, ils ont tendance à faire les mauvais choix en sélectionnant des aliments plus accessibles (dans le supermarché) et moins chers. Le témoignage positif de l'expérience de l'association d'éducation populaire de Judith avec des formations sur l'alimentation durable a aussi contribué à cette décision. Sensibiliser les professionnels était donc la priorité avant de passer au public, car certaines notions étaient encore loin de leurs pratiques. Carla le décrit comme une "acculturation des professionnelles", avant que le message d'alimentation durable puisse toucher à leur public.

Lors du deuxième groupe de travail, la Mce était désignée pour former ces professionnels. Elle avait demandé dans la deuxième réunion PEPS, quels étaient les besoins et les thématiques que les acteurs voulaient aborder, puis chercha en contactant les acteurs par email. La collectivité avait aidé dans cette action, en envoyant un email avec les contacts des acteurs concernés par la formation. Plusieurs difficultés ont émergé dans l'aboutissement de cette action. La première étant l'absence de retour des acteurs. Cette difficulté fut abordée au troisième groupe de travail, et les retours furent le manque de temps des acteurs pour répondre au mail envoyé, ce qui impliquait aussi une future difficulté de mobilisation des acteurs lorsque ces formations auront lieu. La formation des professionnels n'a pas paru être un sujet très important pour les acteurs du terrain présents, en observant leurs réactions pendant le groupe de travail :

« La raison étant le manque de temps auquel tout le monde s'attendait. Véronique en a profité pour parler de son expérience dans l'organisation des formations et à pointer, malgré une envie très présente chez certains, le manque de réponse et de participation. La deuxième association d'éducation populaire, en réponse, a partagé ses difficultés à se dédier aux formations en partenariat en expliquant : *"L'alimentation est transversale à ce qu'on fait [...] On n'a pas de personnes consacrées à l'alimentation."* - Groupe de réunion 3

Les discussions se sont poursuivies sur comment mobiliser du temps pour que les acteurs puissent participer. Véronique avait continué de partager son expérience et

ses difficultés sur le sujet. Elle avait déjà essayé plusieurs stratégies comme préparer des formations pour petits effectifs ou regrouper plusieurs structures dans une formation, cependant avec un nombre de participants toujours réduit.

Je me suis un peu perdue au fil de son discours, car plusieurs conversations se déroulaient autour de moi. Les participantes assises près de moi tenaient une conversation sur un autre sujet lorsqu'elles y ont mis fin pour se rendre compte qu'elles avaient elles aussi perdu le fil de la réunion. L'une d'entre elle demanda : *"ils ont trouvé une date ?"* » - Groupe de réunion 3

Il y avait clairement une déconnexion entre les formateurs et les participants à la formation. D'après les échanges des deux réunions auxquelles j'ai pu assister, les acteurs de terrain cherchaient des actions plus personnalisées, pratiques à mener comme des interventions dans leurs structures.

Les échanges se sont poursuivis sur la question du sujet et format des formations. Dans les précédents sous chapitre, j'avais abordé sur les négociations, des thématiques pour cette formation ainsi que la vision différente entre les acteurs spécialisés et les acteurs de terrain, et trouvaient plus pertinent que des sujets plus cliniques soit abordés sur des aspects de santé "diététique" et "équilibre" alimentaire. À la fin de l'activité, les acteurs spécialisés n'ont pas pu atteindre leur objectif qui était de déterminer un sujet de formation pour ces acteurs, "pas de thématiques claires" a été relevé par la Mce chargée de donner ses formations.

La fin de ses discussions a néanmoins permis des actions "inter-partenariales" ; des partenaires parmi des partenaires. Ceci a démontré qui étaient les acteurs avec des visions plus semblables et ayant l'habitude de travailler ensemble. J'ai constaté que la Mce et l'association d'éducation populaire de Judith ont pris un petit temps à la fin de la réunion PEPS pour discuter plus longuement sur les formations d'animateurs au sein de l'association d'éducation populaire et organiser d'autres dates pour échanger plus en détail sur ces sujets. Cette division d'action partenariale m'a questionné quant à la continuité de ce projet de formation des acteurs de la commission PEPS. Les autres acteurs pourraient se joindre à la formation pour l'association d'éducation populaire, mais ces formations ne leur seraient peut-être pas si pertinentes ou peut-être qu'ils ne voudraient pas ou ne pourraient pas y participer. Finalement, cet échange a permis de comprendre que les dynamiques partenariales se faisaient en permanence dans la commission PEPS avec les acteurs de terrain ou entre les acteurs de différentes structures, réparties dans la région et ayant différents domaines de compétences. L'exemple du projet partenarial de mis en place de goûter des enfants illustre le fonctionnement du partenariat PEPS qui répond aux problématiques identifiées par les

acteurs de terrain. En abordant cet exemple, les caractéristiques et les enjeux des partenariats dans le quartier ont aussi pu être mis en avant.

C. Les caractéristiques et enjeux des partenariats dans le quartier de Bréquigny

Diverses évolutions partenariales existent au sein du quartier de Bréquigny sur l'alimentation durable. La commission PEPS englobe des acteurs qui pour la plupart sont déjà dans des actions que ce soit dans ou en dehors du quartier avec des acteurs spécialisés dans un des domaines de l'alimentation durable. Par conséquent, la commission accueille un réseau de partenaires, notamment lors de ses réunions de travail pour répondre à des problématiques communes.

Ce partenariat peut s'avérer complexe notamment entre le partenariat PEPS et les acteurs spécialisés. Les problématiques à traiter lors de ces réunions ne sont pas une priorité pour tous les autres acteurs, même si certains sont sollicités pour une action spécifique dans leur quartier.

Certains acteurs se définissent comme des partenaires passifs, ils n'ont pas d'actions spécifiques, ils participent à ces réunions surtout pour se renseigner de ce qui se passe dans le quartier. Tel est le cas de Véronique : *“je suis une intervenante ponctuelle, je n’y vais quasiment jamais”*, ou de Pierre bien que son public ressemble à ceux des acteurs PEPS ; *“je me sens plus dans l'attente et dans l'écoute que d'apporter quelque chose”*. Par conséquent, pour certains acteurs les groupes de travail risquent de paraître redondants et leur mobilisation peut être vue comme excessive et non nécessaire.

. Nous avons donc constaté que lorsque nous n'arrivons pas à une prise de décision lors de controverses, cela peut amener à ressentir une certaine frustration chez toutes les parties prenantes. Ceci est un vrai enjeu pour la commission quant au maintien du partenariat pour les intervenants spécialisés. Certaines expériences négatives pourraient les démotiver, cassant leur élan participatif ou du moins les pousser à moins s'investir et limiter le travail d'équipe au sein des groupes. Ces acteurs ont aussi besoin de bien connaître leurs rôles lorsqu'ils participent à ces réunions afin de comprendre pourquoi ils se mobilisent. Exemple, dans le cas de la Mce, c'est seulement vers la fin du deuxième groupe de travail que nous avons pu comprendre le besoin de la structure pour la commission :

« Ma tutrice était assise à ce moment-là à côté de moi sur une table un peu en retrait des autres participants, éparpillés assis et debout dans la salle. Lorsque j'avais demandé à ma tutrice ce qu'elle pensait du projet, elle m'avait rétorqué que bien

qu'intéressant, les missions de la Mce ne rentraient pas dans ce cadre d'intervention. C'est alors que l'animatrice l'interpella pour lui proposer de faire de la sensibilisation auprès des acteurs qui en auraient besoin. »

Pour agir sur les questions de l'alimentation durable, la commission a en effet besoin de personnes sur le terrain qui œuvrent en dehors du quartier. Plusieurs éléments de mon enquête ont soulevé la question de l'élargissement du partenariat PEPS en dehors du quartier. Une des raisons de cet élargissement est le manque de ressources et d'expertise à l'alimentation durable dans le quartier :

“contrairement à d'autres secteurs type [exemple deux autres quartiers de Rennes], où on a des acteurs vraiment associatifs de l'alimentation durable, avec toute une démarche agriculture urbaine, on n'a pas ça du tout sur Bréquigny [...] je trouve que ça serait chouette d'avoir un espace. On a des jardins partagés, on a des choses comme ça, mais on n'a pas de gros espaces avec un vrai projet d'alimentation durable.” – Carla, mairie de quartier.

Certains acteurs à Bréquigny interviennent déjà dans d'autres quartiers sur les questions de l'alimentation durable avec un public similaire c'est le cas d'Élise dans association d'achat alimentaire et Pierre, l'animateur sportif qui travaille plus régulièrement à Villejean dans ce domaine :

“Pas forcément sur ce quartier-là, je travaille aussi à Villejean [...] sur des constats qu'on avait faits autour de pique-nique qui n'était pour nous pas suffisamment équilibré ou pas, pas adéquat pour des enfants de 6, 7, 8 ans”.

On pourrait envisager que les ressources entre les quartiers peuvent être partagées entre les quartiers les plus proches et plus développés sur les notions de l'alimentation durable. Travailler sur cette fragmentation des acteurs hors quartier permettrait de multiplier les acteurs impliqués et créer une convergence d'agents de terrain à une plus grande échelle ;

“qu'on puisse être en cohérence sur l'ensemble de la ville et que les partenaires de Bréquigny sont aussi en lien avec d'autres partenaires qui travaillent aussi sur l'alimentation par ailleurs, et qui peuvent avoir d'autres idées [...] Bréquigny peut paraître un peu déconnectée.”- Véronique, ville de Rennes.

La commission PEPS peut paraître tributaire de Carla et de son fort dynamisme. Elle prend en charge la majeure partie de la logistique de ce partenariat, ce qui mène à des questions de pérennisation de la collaboration et des actions de la commission PEPS. Cette question est d'autant plus importante, car la chargée de mission a quitté ses fonctions très récemment, son départ été prévu pour fin juin 2023 (PEPS, 2023). Les questions de pérennisation sont

souvent un grand enjeu pour les acteurs travaillant en interdisciplinarité (Berchi & Cueille, 2022).

La commission PEPS doit faire face à ce renouveau et s'adapter aux changements qui se poursuivront avec le remplaçant prenant les fonctions de Carla, bien que les dynamiques soient déjà bien installées dans le quartier avec les acteurs de la commission.

V. Perspectives et suite des actions partenariales en alimentation durable dans le quartier de Bréquigny

Comprendre comment se passe le partenariat entre les acteurs du quartier nécessitait un travail d'identification et de distinction des différents éléments du partenariat, afin de déterminer si les pratiques les plus efficaces étaient suivies. Ce travail s'avère difficile en pratique, car les méthodes utilisées donnent une perspective focalisée sur la collaboration des acteurs travaillant dans la commission PEPS, les observations ont contribué à enrichir les données sur le partenariat dans les groupes de travail PEPS. Ainsi une analyse plus restreinte en se basant sur les entretiens principalement a permis d'analyser les actions en partenariat entre les acteurs dans l'alimentation durable en dehors de la commission PEPS.

Une question peut se poser sur la diversité des acteurs interviewés, car ils étaient notamment des acteurs hors commission PEPS. En comptant plus d'acteurs de la commission PEPS, par exemple la deuxième association d'éducation populaire ou un centre social on aurait pu compléter en se rapportant à la dynamique du quartier et leurs relations avec les acteurs spécialisés ainsi que la collectivité locale.

Le départ de la chargée de mission de la collectivité locale laisse aussi plusieurs interrogations sur la suite de la commission PEPS. Les questions de l'alimentation durable étant un nouveau sujet pour les acteurs de terrain, la nouvelle personne au poste doit pouvoir maintenir les dynamiques avec autant d'attachement que sa prédécesseuse. En dehors des dynamiques, on peut aussi se demander si cette personne visera une politique et une méthodologie similaire à celles tenues par Carla, en assurant par exemple le même format des réunions de travail partenarial.

Il serait intéressant de poursuivre démarches des actions partenariales de la commission PEPS. Le déplacement de Carla dans un quartier voisin peut signifier des opportunités pour un partenariat "inter-quartier" à une échelle plus large et éventuellement avec plus de ressources.

Conclusion

L'alimentation durable est un sujet émergent, de plus en plus incontournable aux thématiques qui affectent les milieux de vie. Ses enjeux environnementaux, santé et socio-économique s'incorporent dans la démarche de la promotion de la santé, en agissant sur les déterminants de la santé d'une manière à traiter plusieurs thématiques, et combattant les inégalités sociales.

Les acteurs dans le quartier de Bréquigny se sont emparés de ce sujet et ont pu l'associer à leurs actions en travaillant en partenariat. Cette étude a démontré que plusieurs dynamiques partenariales se passent dans le quartier avec les acteurs sur le terrain, composé des centres sociaux et des associations du domaine social, pour agir notamment sur leurs publics.

La commission PEPS vient du partenariat entre les acteurs de terrain avec pour principal objectif de traiter les questions des familles et enfants vulnérables dans le quartier. La commission PEPS s'intéresse aux questions de l'alimentation durable "et solidaire", après plusieurs constats des problématiques en lien au sujet avec le public avec lequel ils travaillent. Les projets en partenariat se sont déroulés en majeure partie dans les groupes de travail entre les acteurs PEPS et les acteurs spécialisés selon la pertinence de leurs actions pour le projet. Des entretiens ont été réalisés avec un acteur de la commission PEPS, la collectivité locale de la mairie, des associations intervenant dans le groupe de travail PEPS et une diététicienne suivant une approche à l'alimentation durable, avec plusieurs années d'expérience intervenant dans le quartier. Les observations ont permis de comprendre le fonctionnement du partenariat et ses enjeux.

Les dynamiques partenariales pour des actions de l'alimentation durable ont été le plus observées entre les acteurs du terrain et des structures spécialisées dans un ou plusieurs domaines de l'alimentation durable. Ces partenariats multidisciplinaires mutualisent des expériences et connaissances entre les acteurs : les acteurs de la commission PEPS se renseignent sur les notions de l'alimentation durable et les acteurs spécialisés sur le public et le terrain. Les acteurs spécialisés ont aussi pu profiter de la confiance du public des acteurs locaux PEPS pour agir sur le quartier. Le partenariat est un élément indispensable pour des actions dans l'alimentation durable dans le quartier de Bréquigny, spécifiquement pour les acteurs PEPS puisqu'ils manquent de capacité pour mener ces actions seuls.

Les multiples actions en partenariats ont permis une amplification des dynamiques partenariales sur les questions de l'alimentation durable. En effet, ces actions ont causé des regroupements d'acteurs plus réguliers. Les échanges entre acteurs se multiplient en renforçant les échanges, la connaissance des types d'actions, le domaine d'intervention et restrictions, soit l'interconnaissance entre les acteurs. Ce niveau de la mise en réseau du partenariat est partagé à ces acteurs de terrain grâce aux actions événementielles et les réunions de groupe de travail organisé par la collectivité locale.

La collectivité suit la même démarche, d'inviter des acteurs de différents domaines et secteurs à travailler ensemble. C'est dans l'objectif de la chargée de mission du quartier de Bréquigny, de faire du lien et propulser des projets en partenariat entre ces acteurs. Elle est en mesure de faciliter les échanges grâce à ses relations de travail avec divers et multiples contacts dans différents domaines et secteurs.

Les projets réalisés dans cette dynamique partenariale avec divers acteurs ont dévoilé des confrontations de vision et perspectives entre les acteurs spécialisés et les acteurs de la commission. Les acteurs spécialisés sont plus conscients de l'approche holistique de l'alimentation durable, et considèrent que les aspects de santé ne sont pas suffisamment pris en compte dans les actions des acteurs PEPS. Leurs approches ont tendance aussi à privilégier des actions concrètes qui pourraient plus directement bénéficier les habitants et qui pourraient perdurer dans le temps. Or, des actions prononcées au sein des acteurs PEPS étaient d'avantage des actions sur la notion sociale, pour faire du lien entre les habitants et professionnels, ou des actions événementielles comme des banquets. Les acteurs PEPS néanmoins investissent aussi beaucoup dans des ateliers de cuisine, qui touchent le thème du social pour manger et cuisiner ensemble, mais peuvent incorporer d'autres thèmes en ajoutant par exemple des actions de sensibilisation.

L'approche sociale est avantageuse néanmoins pour amener (ainsi que les faire revenir) un public pas ou peu sensibilisé, avec d'autres priorités et permettre d'entamer la discussion d'une manière positive. Cette approche permet aussi de réunir des publics de différentes cultures dans une activité commune, pour un public de diverses origines, comme la population dans le quartier de Bréquigny. Incorporer en globalité l'alimentation durable, par étapes sur les thématiques (social, environnement et santé), s'avère être une bonne approche pour effectuer des interventions envers un public vulnérable, en limitant la stigmatisation.

Il reste toutefois nécessaire d'approfondir les objectifs de la commission PEPS dans l'alimentation durable sur les actions événementielles, par exemple inclure d'une manière progressive des animations ou un stand pour pouvoir faire de la sensibilisation aux publics. Pour l'instant, la commission est plus centrée sur l'étape d'identification des problématiques et ressources des partenaires, ce qui est compréhensible, car ces partenariats sont nouveaux, mais il reste important de se définir des objectifs pour encadrer ses actions.

Pour aboutir aux décisions dans le groupe de travail PEPS, la collectivité locale agit comme modérateurs entre tous les acteurs. Elle certifie le bon fonctionnement des échanges, comme le temps de parole, mais aussi la participation de tous les acteurs dans le partage des idées en organisant des animations dans tous les groupes de travail. Son rôle inclut aussi l'accompagnement des projets, y compris l'identification des financements et notamment la distribution des actions et l'organisation des temps de restitutions. Le travail de la collectivité s'avère difficile lors des moments de controverses dont la finalité n'a pas toujours abouti à des idées constructives, ceci démontre un besoin indispensable d'un médiateur lors des discussions pour la gestion des moments plus épineux.

Ces différents rôles permettent les discussions et l'organisation des actions partenariales, tout en se limitant dans l'accompagnement des actions. Permettant aux acteurs de conserver ainsi leur autonomie et de construire des interventions selon leurs besoins et moyens.

Les projets qui émergent des actions partenariales ont une flexibilité afin de pouvoir traiter les projets prioritaires de l'instant présent, et ainsi de continuer les dynamiques partenariales tout en conservant l'intérêt des acteurs à travailler ensemble. Démontré à Bréquigny, la collectivité a dévié son projet initial de traiter sur les trois freins à l'alimentation durable dans le quartier et a mis l'accent sur les questions de goûter des enfants après les demandes des acteurs travaillant dans le quartier.

En évaluant les thèmes traités dans la commission, les interactions et les différentes visions des acteurs travaillant en partenariat dans les groupes de travail, une hiérarchie sur les prises de décisions a été constatée entre les acteurs de la commission PEPS et les acteurs intervenants. Les enjeux de pouvoir se sont construits à cause du format même du partenariat, en effet le rassemblement des acteurs à travailler ensemble sont à destination des projets dans le quartier et principalement avec le public qui côtoie les acteurs du terrain. Par conséquent, il est difficile de complètement séparer la position des acteurs PEPS en comparaison des acteurs spécialisés, en particulier ceux qui n'agissent pas dans le quartier.

Néanmoins, les contributions des acteurs spécialisés sont prises en compte dans la commission.

Cette étude a permis de comprendre le travail en partenariat entre un groupe d'acteurs et la collectivité locale à une petite échelle qui ont pris l'initiative de traiter sur l'alimentation durable, une thématique hors de leur domaine, en partenariat aussi auprès d'acteurs extérieurs avec plus de ressources particularisées dans le domaine pour promouvoir des actions d'alimentation durable dans le quartier.

Bibliographie

- Accardo, A., Brun, A., & Lellouch, T. (2022). La crise sanitaire a accentué la précarité des bénéficiaires de l'aide alimentaire. *Insee*, 1907.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6466177#onglet-1>
- ADEME. (2019). *Alimentation durable : Définition et enjeux*. Optigede - Ademe.
<https://www.optigede.ademe.fr/alimentation-durable>
- Alimentation durable : Une formation des acteurs relais de Bréquigny*. (2022, mars 25). Mce.
<https://www.mce-info.org/alimentation-durable-une-formation-des-acteurs-relais-de-brequigny/>
- Allain, S. (2022). *Les maladies chroniques touchent plus souvent les personnes modestes et réduisent davantage leur espérance de vie*. Direction de la recherche, des études de l'évaluation et des statistiques. <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/les-maladies-chroniques-touchent-plus-souvent>
- Alphandéry, M., Laboulais, F., & Picard, D. (2021). Coordination et coopération territoriales, des outils essentiels pour agir collectivement en faveur de l'accès à une alimentation de qualité. *Vie sociale*, 36(4), pp.143-157. Cairn.info.
<https://doi.org/10.3917/vsoc.214.0143>
- ANCT. (2023). *Comment renforcer l'accessibilité à une alimentation durable et de qualité pour tous dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ?* Agence national de la cohésion des territoires. https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2023-05/Comprendre_FP_Alimentation_complet.pdf
- Appéré, N., & Andro, R. (2023). Charte territoriale Ville, associations et acteurs de la cohésion sociale. *Ville de Rennes, La fabrique citoyenne*.
<https://www.calameo.com/rennes-ville-et-metropole/books/0054162344d28a2f9e159>
- ARCS. (2019). *Rapport d'utilité social et d'activités : Centre Social des Champs Manceaux*, p. 37. <https://centres-sociaux-rennais.org/wp-content/uploads/2020/10/02-CS->

Champs-Rapport-dactivite-2019-.pdf

Balbot, J., Théodore, M., Bonzi, B., Fiamor, A., Terrieux, A., Mondy, B., & Dalmais, M.

(2021). L'alimentation durable, un enjeu démocratique Synthèse du projet
Accessible. *Civam*, pp.453-464.

Beguinet, S. (2015). La gestion des relations collectivités territoriales-associations : Une
approche par l'engagement-confiance. *Politiques et management public*, 32(2),
Article Vol 32/2.

Berchi, C., & Cueille, S. (2022). Organiser les coordinations et coopérations en santé :
Impulsions, obstacles et réalisations. *Politiques & management public*, 3(3),
pp.287-295. <https://doi.org/10.3166/pmp.39.2022.0025>

Bilodeau, A., Parent, A., & Potvin, L. (2019). Les collaborations intersectorielles et l'action en
partenariat, comment ça marche. *InterActions: Centre de recherche et de partage
des savoirs, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal*.

https://chairecaxis.org/fichiers/intersectorialite_partenariat_2019.pdf

Cartron, F., & Fichet, J.-L. (2020). *Vers une alimentation durable : Un enjeu sanitaire, social,
territorial et environnemental majeur pour la France (N° 476)*.

<https://www.senat.fr/rap/r19-476/r19-476.html>

CESER. (2021). *L'alimentation en Bretagne à l'horizon 2050 : Quels enjeux de société ?*
[Synthèse]. Conseil économique, social et environnement régional.

[https://ceser.bretagne.bzh/actualites/l'alimentation-en-bretagne-a-l'horizon-2050-
quels-enjeux-de-societe/](https://ceser.bretagne.bzh/actualites/l'alimentation-en-bretagne-a-l'horizon-2050-quels-enjeux-de-societe/)

Cornibert, A.-C., & Pelosse, L. (2023). *Le partenariat en promotion de la santé : Ce qu'il
recouvre, ce qu'il produit et le faire vivre en pratique (REPÈRES en prévention &
promotion de la santé)*. Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé
de Santé Auvergne-Rhône-Alpes.

Dollet, A. (2014). Apprendre à coopérer pour promouvoir la santé. *Recherche en soins
infirmiers*, 118(3), pp.62-74. <https://doi.org/10.3917/rsi.118.0062>

- Douillet, B. (2016). Accès à l'alimentation durable : Le discours au grill des pratiques. *ALIMENTERRE*, pp.8-9.
- Dubéchet, P. (2015). Partenariat et réseau professionnels. *In Dictionnaire pratique du travail social. Dunod, 2*, p.325-331. <https://doi.org/10.3917/dunod.rulla.2015.01.0325>
- Fédération des Acteurs de la Solidarité de Nouvelle-Aquitaine. (s. d.). *Guide des initiatives en Nouvelle Aquitaine : Agir pour une alimentation saine, digne et durable*.
Fédération des Acteurs de la Solidarité de Nouvelle-Aquitaine.
https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2022/01/FAS_NA-Guide_Alimentation.pdf
- Fleuret, S. (2015). Construction locale de la santé : Quels sont les facteurs de réussite des projets locaux de santé communautaire ? *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique, 26*.
<https://doi.org/10.4000/espacepolitique.3459>
- FNARS. (2016). *Accompagner en partenariat*. Fédération des acteurs de la solidarité.
https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2020/06/GuideAccompagnementSant%C3%A9_Fiche_Parteneriat.pdf
- fnes. (2019). *ASSISES NATIONALES 2019. La santé dans toutes les politiques : Le défi de l'intersectorialité*. Fédération National d'Éducation et Promotion de la Santé.
<https://www.fnes.fr/wp-content/uploads/2019/09/Intersectorialit%C3%A9-Approches-en-PS-VDEF.pdf>
- Himmelman, A. T. (2002). Collaboration for a change : Definitions, decision-making models, roles, and collaboration process guide. *Minneapolis: Himmelman Consulting*.
https://fhop.ucsf.edu/sites/fhop.ucsf.edu/files/custom_download/Collaboration%20for%20a%20Change.pdf
- Inserm. (2021). *Pesticides et santé – Nouvelles données (2021)*. Inserm.
<https://www.inserm.fr/expertise-collective/pesticides-et-sante-nouvelles-donnees->

2021/

Maisons Relais de La Sauvegarde du Nord. (2021). L'expérience alimentaire au sein des maisons relais. *Sciences & Actions Sociales*, 14(1), pp.28-47.

<https://doi.org/10.3917/sas.014.0028>

Maraquin, C. (2015). Le partenariat c'est quoi ? In *Handicap : Pratiques professionnelles à domicile*. pp. 113-122. <https://www.cairn.info/handicap-pratiques-professionnelles-a-domicile--9782100721368-p-113.htm>

Mce. (2021). *L'activité dans la maison en 2021 et les projets pour 2022*.

Ogien, A. (2014). Revenir à l'ordinaire, l'exercice de la connaissance en situation d'intervention. *Raison publique*, 18(1), pp.77-91.

<https://doi.org/10.3917/rpub.018.0077>

OMS. (1999). *Glossaire de la promotion de la santé* [Glossary]. Organisation mondiale de la santé Genève.

PEPS. (2023). *PEPS 2022-2023*. Padlet. <https://padlet.com/brequignyjeunesse/peps-2022-2023-a8c5x7jdoqir353v>

PNA. (2019). *Programme National pour l'Alimentation Territoires en Action : 2019-2023*. Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

PNUE, O. (2022). Effets de l'utilisation des pesticides sur l'environnement et la santé. *Programme des Nations unies pour l'environnement*, 4(12).

<https://wedocs.unep.org/20.500.11822/40353>

Programme national pour l'alimentation 2019-2023 : Territoires en action. (s. d.). Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

<https://agriculture.gouv.fr/programme-national-pour-lalimentation-2019-2023-territoires-en-action>

Réseau Français Villes-Santé. (2022). *Alimentation, Villes et santé*. https://villes-sante.com/publications/?_dlp_thematique=alimentation

Transition écologique : Définition et moyens d'actions. (2022). Oxfam France.

<https://www.oxfamfrance.org/climat-et-energie/transition-ecologique/>

Programme des Nations Unies pour l'environnement. (2021). *Impacts des pesticides et des engrais sur l'environnement et la santé et moyens de les réduire au minimum : Envisager un monde sans danger pour les produits chimiques — Résumé à l'intention des décideurs (mémoires, résumés, politiques et stratégies)*.

<https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/34463>

Villes & Territoires. (2021). *Accès à une alimentation durable : Quelles initiatives et quels enjeux dans les quartiers ? Webinaire*. <https://villes-et-territoires.fr/wp-content/uploads/2021/03/Dossier-webinaire-alimentation-durable-1.pdf>

Vincent, B., & Jean-Amans, C. (2022). Gouvernance interorganisationnelle et prise de décision au sein de dispositifs de coordination territorialisés, le cas des MAIA. *Politiques & management public*, 3(3), pp.341-363.

<https://doi.org/10.3166/pmp.39.2022.0019>

WWF. (s. d.). *Vers des régimes alimentaires plus durables*. <https://www.wwf.fr/champs-daction/alimentation/regimes-alimentaires>

Liste des annexes

Annexe 1 : Questionnaire pour identification des freins à l'alimentation durable

POUR COMPRENDRE LES FREINS QU'ONT LES HABITANT.E.S DE BRÉQUIGNY À ALLER VERS UNE ALIMENTATION PLUS DURABLE

QUESTIONNAIRE

Plusieurs rapports scientifiques montrent que :

- La vie sur Terre évolue (façon de vivre, consommation, pollution...) et les conséquences sont négatives pour le climat, les ressources naturelles, les cultures et donc la chaîne alimentaire.
- Il est encore de temps de faire attention aux façons de produire, de consommer en passant par la réduction du gaspillage...

C'est tout ce que nous pouvons mettre en place au niveau alimentaire pour permettre à tous les humains de manger en quantité suffisante et en qualité, aujourd'hui et demain, en respectant l'environnement.

À avoir un type d'alimentation :

- bon pour sa santé,
- bon pour l'économie (en évitant par exemple d'acheter auprès de marques aux conditions de travail qui ne respectent pas vraiment les Droits de l'Homme)
- bon pour l'environnement (en limitant sa consommation en quantité et en ciblant des éco-produits)

À acheter moins et choisir des produits qui durent plus longtemps, donc économiser !

Une dizaine de personnes du quartier (professionnel.le.s et habitant.e.s) :

- s'est formée aux enjeux de l'alimentation durable et à l'utilisation d'outils pédagogiques,
- est en train de travailler à la co-construction d'un programme d'activités tout au long de l'année 2022.

Pour relever ce défi, il est nécessaire de comprendre ce qui vous empêche d'accéder à une alimentation durable !

Indiquez vos 3 principaux freins en cochant :

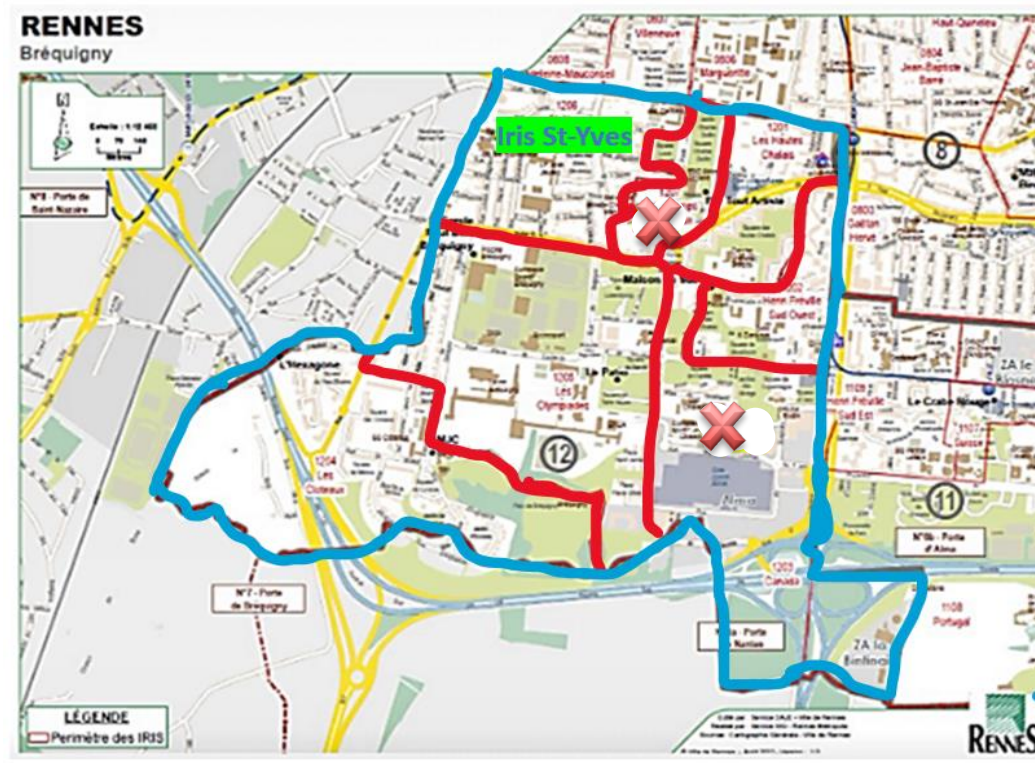
- Votre méconnaissance de ce qu'est l'alimentation durable
- Votre méconnaissance des réseaux alimentaires locaux
- Votre budget
- Votre équipement de cuisine
- Votre temps libre dédié à cuisiner
- Votre inquiétude à perdre le plaisir du goût
- Votre difficulté à vous déplacer

Si vous êtes intéressé.e pour participer à des ateliers, indiquez votre contact :

Avez vous une idée, une suggestion ?
Qu'est ce que vous aimeriez faire ou apprendre ?

MERC!

Annexe 2 : Carte du quartier de Bréquigny et délimitation des Iris



✘ Iris zones prioritaires

Annexe 3 : Guide d'entretien pour les acteurs du terrain et la collectivité

Actions des acteurs

- Pourriez-vous vous présenter, votre structure et votre poste ?
- Quel public travaillez-vous principalement ?
 - Quel type d'action avez-vous mené ?
 - Sur quelles thématiques ?

Si le participant parle d'alimentation : faire un focus

- Que faites-vous sur la thématique alimentation ? Depuis combien de temps ?
- Avez-vous déjà participé à des projets de l'AD avec d'autres acteurs sur le quartier ? Lesquelles ? Avec qui ? Quand ?
 - Comment s'est déroulé ?
Communication / Outil mobilisés / Accompagnement / Influence
Temps d'échange / rencontre (former ou informel)
Quels avantages / freins apporté

Objectif des acteurs

- Pour vous quelles sont les problématiques à résoudre sur les questions d'AD :
 - Sur le quartier ?
 - Par rapport à votre public ?

- Avez-vous pu voir des changements dans le quartier par rapport aux questions de l'AD ?
 - Si oui, lesquelles ?
Action emblématique/marquante sur le quartier (ex par d'autres acteurs) ?
 - Quelque pourrait faciliter/accélérer ses changements selon-vous ?

Partenariat acteurs et collectivité locale

La commission PEPS a commencé à travailler sur les questions de l'AD et solitaire. Dans cette partie nous allons parler de la commission et le partenariat des acteurs dans la commission sur les actions/projets d'ADS.

- Comment vous situez vous par rapport à cette commission ?
- Comment travaillez-vous avec les différents partenaires (*dont la ville de Rennes*) ?
Communication / Outil mobilisés / Accompagnement
Temps d'échange / Rencontre (former ou informel)
Quels avantages / Freins apporté
- Le partenariat influence-t-il votre manière de travailler ?
Temps, Financement, Charge de travail
Objectifs, Problématique, Public cible
- Comment la commission PEPS sur les questions de l'ADS répond à vos missions ?
- Les projets* émergés du dernier groupe de travail répondent-ils aux besoins de votre structure et de votre public ?
Par exemple :
 - *Le Vélo-Popote
 - *Les banquets populaires
 - *Le marché super #2
 - *Boulangerie autrement
- Avez-vous des attentes du partenariat avec *la ville de Rennes / Acteurs de terrain* ?
 - Si oui, lesquelles ?
Ressources financières / Humaines / Matérielles / Temps / etc.

Interconnaissance/travail entre les acteurs :

Partie pour acteur de terrain

- Comment se passe le travail dans cette commission ?
 - Pour répondre aux besoins liés de l'AD dans le quartier ?
 - Quelle addition (avec ville de Rennes) par rapport à ceux que ce qui se faisait déjà dans le quartier ?
- Comment travaillez-vous avec les autres acteurs de la commission ?
 - Connaissez-vous bien les acteurs dans la commission ?
 - Comment se passe le travail
 - Avec des acteurs que vous ne connaissiez pas ?
 - Avec des acteurs que vous n'aviez pas encore travaillés ?

- Avec une diversité des acteurs ? Bénéfique/ contraintes ?

Partie pour ville de Rennes

- Pourriez-vous raconter l'histoire de la création de la commission PEPS/ et sur les focus de l'AD ?
- Comment se passe le travail dans cette commission ?
 - Pour créer de l'interconnaissance des acteurs
 - Pour créer du travail collectif des acteurs
- Quel rôle joue la ville dans cette commission ?
 - Apport additionnel aux acteurs de terrain qui travaillent déjà dans l'AD ?
 - Avantages et inconvénients de travailler en partenariat avec les acteurs de terrain ?

Projection de la suite :

- Comment voyez-vous les suites de cette commission ?
Sinon demander :
 - De quoi auriez-vous besoin pour que ces partenariats soient efficaces à long terme ?
- Pour finir, pour vous c'est quoi l'alimentation durable ?

MARTINS AGUIAR	Denise	03 juillet 2023
Promotion de la Santé et Prévention Promotion 2022-2023		
Vers une alimentation durable à l'échelle d'un quartier prioritaire : le partenariat au cœur des initiatives des acteurs du terrain et de la collectivité territoriale		
<p>Résumé :</p> <p>Dans le quartier prioritaire de Bréquigny, les acteurs locaux prennent conscience et investissent leurs actions dans l'alimentation durable en travaillant ensemble dans une commission, la commission PEPS, avec la collectivité territoriale, mais aussi des acteurs spécialisés dans un ou plusieurs domaines de l'alimentation durable, localisée dans ou en dehors du quartier. Comprendre les différentes dynamiques partenariales est l'objectif de cette enquête fondée sur des observations participantes des groupes de travail de la commission et des entretiens qualitatifs. La particularité d'avoir la collectivité avec des acteurs locaux mène à une investigation quant à son rôle dans le partenariat. Les résultats de ces enquêtes ont permis de comprendre les différentes caractéristiques de ce partenariat : visions différentes des acteurs sur l'approche à l'alimentation durable, l'interconnaissance des acteurs à l'échelle d'un quartier, la gestion de controverses, le rôle du médiateur et accompagnateur, la construction d'un projet partenarial dans un réseau d'acteurs... Les résultats démontrent un quartier comprenant une diversité d'actions partenariales avec différentes caractéristiques.</p>		
<p>Mots clés :</p> Partenariat, Alimentation durable, Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPVs), Acteurs du terrain / acteurs locaux, Collectivité		
<p><i>L'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.</i></p>		